

BULLETIN MUNICIPAL JUILLET 2026

N 37

BONNAT



Dossier P. 10 & 11

Budget communal 2026

Rencontre P. 20

Portrait

INFO SERVICES



Mairie

05 55 62 10 38

MAIRIE.BONNAT@ORANGE.FR

Lundi : 9h30 – 12h30 / 13h30 – 17h00

Mardi : Fermeture le matin / 13h30 – 17h00

Mercredi et Jeudi : 9h30 – 12h30 / 13h45 – 17h00

Vendredi : 8h30 – 12h30 / 14h00 – 16h00

2, place de la Fontaine 23220 BONNAT

Pour rappel

Les arrêtés et les délibérations sont disponibles sur le site internet de la Commune.

Votre mairie numérique

Site internet :

<https://mairiedebonnat.portesdelacreuseenmarche.fr/mairiedebonnat-2023/>

Application mobile bonnat :

Disponible sur Play store et Apple store.

Page facebook : Mairie de Bonnat

La **bonn'actu** : un rendez-vous mensuel, disponible dans les commerces, lieux publics et sur le site internet.

DIRECTEUR DE PUBLICATION : DANIEL PETITJEAN, MAIRE
COMITÉ DE RÉDACTION : COMMISSION COMMUNICATION
COUVERTURE : CRÉDIT PHOTO ORIGINAL : @PRÉFET DE LA CREUSE

Maison France Services

05 55 62 85 04

BONNAT@FRANCE-SERVICES.GOUV.FR

Lundi, mercredi et vendredi : 9h - 12h30.

Mardi et jeudi : 9h - 12h30 / 13h45 - 17h

Besoin d'aide pour une démarche administrative en ligne ? Une question ? Coralie et Sandrine de France Services Bonnat vous accompagnent pour les démarches administratives du quotidien : famille et état-civil, permis de conduire, carte grise, retraite, emploi, social, santé, accès au droit...

Médiathèque Mille Pages

05 55 81 09 66

BIBLIOTHEQUE.BONNAT@ORANGE.FR

Mardi, mercredi et vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h

Le jeudi : 9h - 12h.

2 bis, place de la Fontaine 23220 BONNAT.

Siaep

05 55 80 01 70

SIAEPVC.23@ORANGE.FR

Lundi, mercredi et vendredi : 9h - 12h30

Mardi et jeudi : 9h - 12h30 / 13h45 - 17h

Les bureaux du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) de la Vallée de la Creuse sont installés au 1er étage de la Mairie de Bonnat. Le SIAEP exerce la compétence «eau potable» pour toutes les communes qui y adhèrent, dont Bonnat. Vous souhaitez ouvrir ou fermer un compteur ? Vous rencontrez un problème ? Contactez le SIAEP aux horaires d'ouverture. En cas d'urgence, composez le numéro dédié de la SAUR : 05 87 23 10 01.

CONCEPTION GRAPHIQUE : GLAMPRINT
PHOTOS : SERVICES MUNICIPAUX ET DR
RÉALISATION ET IMPRESSION : GLAMPRINT
TIRAGE À 800 EXEMPLAIRES

LE MOT DU MAIRE



Daniel PETITJEAN,
Maire de Bonnat

Chères Bonnachonnes, Chers Bonnachons, Chers amis.

C'est avec une immense fierté mais aussi une profonde conscience des responsabilités qui m'incombent, que je m'adresse à vous pour la première fois à travers ce bulletin municipal. Vous avez choisi de me confier, ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe municipale, la gestion et l'avenir de la commune de Bonnat.

Je tiens à remercier chacune et chacun pour votre participation à ce moment démocratique essentiel. Le suffrage s'est exprimé, et chaque voix a compté. Cette courte avance de 9 voix nous rappelle une vérité fondamentale. Chaque Bonnachonne et Bonnachon a son importance, tous les avis sont importants, et j'en tiendrai compte pour travailler dans l'intérêt général. Je serai à l'écoute des attentes de chacun dans le respect de vos diversités.

La porte de la
Mairie sera
toujours ouverte,
votre équipe est
déjà au travail, à
votre écoute et à
votre service.

Je vous remercie à nouveau.

Dear citizens from Bonnat,
Dear friends.

It is with immense pride, but also with a deep sense of the responsibilities that rest upon me, that I address you for the first time through this municipal newsletter.

You have chosen to entrust me, along with the entire municipal team, with the management and future of the town of Bonnat. I would like to thank each and every one of you for your participation in this essential democratic process. The vote has been cast, and every vote counted. This narrow margin of 9 votes reminds us of a fundamental truth: every resident of Bonnat matters, every opinion is important, and I will take them all into account as I work in the public interest. I will be attentive to everyone's expectations while respecting your diversity.

The door to City Hall will always be open ; your team is already hard at work, listening to you and serving you.

Thank you once again.

MUNICIPALITÉ

Équipe municipale, 2026-2032
Les permanences des élus
Nouveaux horaires d'accueil en Mairie
Point d'information travaux divers
Système de vidéoprotection place de la fontaine
Entretien son terrain
Du nouveau dans les services municipaux
La fibre en 10 questions

DOSSIER

VIE ÉCONOMIQUE

Les nouveaux commerçants
Entretien avec Amandine et Steeve Rodenas
Commerces ambulants

INTERCOMMUNALITÉ

Le Chai, tiers-lieu intercommunal
Cryptors in the city
Communauté des communes

JEUNESSE

La Creuse fait ses jeux, L'héritage
Garderie
École Maternelle
Collège Marc Bloch
École élémentaire

RECONTRE

CULTURE

Médiathèque Mille Pages
Concert au Château de Beauvais
L'homme est un loup pour l'homme

NATURE ET BIODIVERSITÉ

VIE ASSOCIATIVE

A.A.P.P.M.A La truite Bonnachonne
La Foire Primée de Bonnat
" A chacun sa voie "
Yoga Bonnat
40ème Enduro de Bonnat acrobatique
SSBAB23 : Badminton
Judo Club des Deux Vallées
Basket
À la source
Secours catholique
Jeux M'Creuse
Comite des fetes
La Banda Bonnat Bussière-Dunoise
Commémoration du 8 mai à Bonnat
Amicale des sapeurs-pompiers
Les sapeurs-pompiers

INFOS PRATIQUES

Evolis 23
Départs et arrivées sur la Commune
Inscription sur les listes électorales
Recensement Militaire

MEMENTO

EXPRESSION POLITIQUE

AGENDA DES MANIFESTATIONS



P.01

P.05
P.05
P.06
P.06
P.07
P.07
P.07
P.08

P.10

P.12

P.12
P.12
P.13

P.14

P.14
P.15
P.16

P.17

P.17
P.17
P.18
P.18
P.19

P.20

P.21

P.21
P.22
P.22

P.23

P.26

P.26
P.26
P.27
P.27
P.28
P.28
P.29
P.29
P.31
P.31
P.32
P.32
P.33
P.34
P.34
P.35

P.36

P.36
P.37
P.37
P.37

P.38

P.39

P.40

MUNICIPALITÉ

Equipe municipale, 2026-2032



Maire

Daniel PETITJEAN



1er adjoint

Alain MORET

Délégations : Affaires générales, personnel communal, budget, finances, marchés publics, travaux.



2ème adjointe

Helene PILAT

Délégations : Vie locale et relation avec les administrés, affaires sociales, santé.



3ème adjoint

Jean-François GENEVOIS

Délégations : Urbanisme, économie, patrimoine, logements.



4ème adjointe

Alexandra GABAUDE

Délégations : Transition écologique / Environnement, culture, sport, communication.



Conseiller Municipal

Didier HEBERT



Conseillère Municipale

Veronique MARTIN



Conseiller Municipal

Laurent LAFAYE



Conseillère Municipale

Mathilde DELPERIER



Conseillère Municipale

Laura LAMOTTE



Conseillère Municipale

Pauline PILAT



Conseiller Municipal

Adrien MOREAU



Conseiller Municipal

Jean-Paul WOOD



Conseillère Municipale

Celine DARVENNE



Conseillère Municipale

Nathalie CHAVET



MUNICIPALITÉ

Nouveaux horaires d'accueil en Mairie

Depuis le 1er juillet 2026,

les horaires d'ouverture au public de la mairie ont évolué. Cette réorganisation a été pensée avec un double objectif : garantir des conditions de travail optimales pour vos agents municipaux tout en veillant à maintenir, chaque jour, la qualité et la continuité du service public qui vous est rendu.

Ces nouveaux créneaux permettent à vos agents de se consacrer pleinement au traitement de vos dossiers durant les temps de fermeture, pour mieux vous accompagner lors de nos rendez-vous en présentiel.

Voici les créneaux durant lesquels vous pourrez vous rendre en mairie ou nous contacter

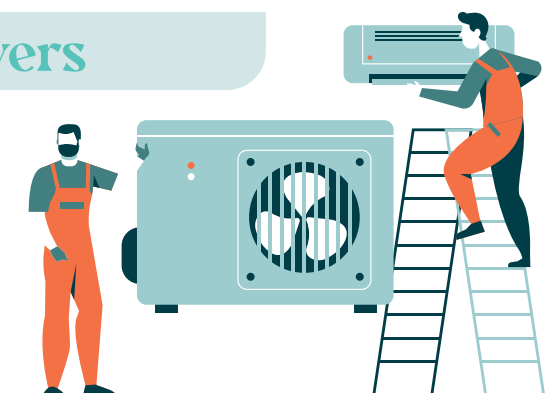
Lundi : 9h30 – 12h30 / 13h30 – 17h00
Mardi : Fermeture le matin / 13h30 – 17h00
Mercredi : 9h30 – 12h30 / 13h45 – 17h00
Jeudi : 9h30 – 12h30 / 13h45 – 17h00
Vendredi : 8h30 – 12h30 / 14h00 – 16h00

Pendant ces heures de fermeture au public, nos services numériques restent accessibles 24h/24 via la messagerie électronique mairie.bonnat@orange.fr ou notre site internet : <https://mairiedebonnat.portesdelacreuseenmarche.fr/mairiedebonnat-2023/>

Point d'information travaux divers

Travaux au Pôle Santé

Afin d'améliorer les conditions de travail des professionnels et du personnel exerçant au sein du Pôle santé, ainsi que l'accueil des usagers, une climatisation a été installée au Pôle Santé : l'entreprise JMC est retenue pour cette consultation, pour un montant de 21 288.83 € HT / 25 546.60 € TTC. Également, pour la sécurité des usagers, des places de parkings ont été matérialisées.



Nouveaux aménagements limitant la vitesse

L'instauration d'une «Zone 30» pour l'Avenue de la Liberté et la Place du Foirail permet de sécuriser durablement les déplacements des riverains, des piétons et des cyclistes, tout en favorisant le partage de l'espace public. L'Avenue de la Liberté et la Place du Foirail côté pair (jusqu'à l'intersection avec la rue Grande et la rue des Frémeaux) est classé en «Zone 30».

Pour rappel, la zone 30, débute rue des Frémeaux (la planche) jusqu'au carrefour de l'avenue de la Liberté avec la rue George Sand en passant par la place du Foirail. La vitesse maximale autorisée pour tous les véhicules y est fixée à 30 km/h.

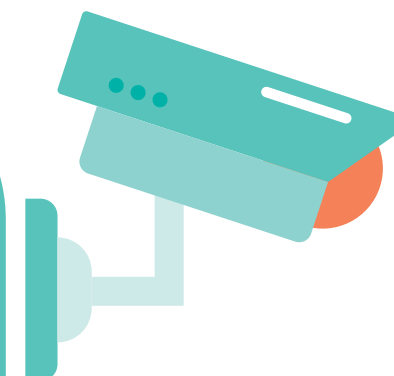
Afin de faire respecter cette limitation de vitesse et de modérer le comportement des automobilistes en amont de cette zone, un dispositif de feu tricolore d'asservissement à la vitesse (feu intelligent) a été installé au niveau du n°15 en face du n°42 Avenue de la Liberté. Ce feu passera au vert uniquement pour les véhicules respectant la vitesse maximale autorisée de 30 km/h. Cet aménagement est installé à titre expérimental.

Système de vidéoprotection place de la fontaine

Un système de vidéoprotection a été installé Place de la Fontaine par la société Axione à des fins de prévention et de sécurité.

Ce système sert notamment à :

- la protection des bâtiments et installations publics et de leurs abords
- la prévention d'actes de terrorisme
- la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens
- la prévention et constatation des infractions relatives à l'abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'autres objets
- la prévention et constatation des incivilités diverses.



Le délai de conservation maximum des images est de 30 jours. Elles sont stockées dans un espace sécurisé non ouvert au public.

Entretenir son terrain

Une question de salubrité et de sécurité

Selon l'article 23-3 du Règlement Sanitaire Départemental, "Les jardins et leurs aménagements, ainsi que les plantations doivent être soigneusement entretenus de façon à maintenir l'hygiène et la salubrité des habitations. Tous propriétaires de terrain en friche produisant de l'herbe à végétation pauvre ou en broussaille à proximité des habitations et dépendances, auront obligation de les tenir en état de propreté afin qu'ils ne puissent être le réceptacle de toutes les ordures et immondices du voisinage ainsi que le refuge de la vermine (rats, souris, mulots) ou des reptiles de la famille des vipéridés." De plus, par ces temps où les feux de végé-

tation sont nombreux et fréquents en raison de la sécheresse intense, l'entretien de votre terrain et des abords de votre habitation permet de diminuer l'intensité des incendies et freiner leur propagation en cas de feu de végétation. Il peut s'agir, par exemple, d'élaguer les arbres ou arbustes ou d'éliminer des résidus de coupe (branchage, herbe...). Pour votre bien et celui des autres, veillez à bien entretenir vos biens et vos parcelles.

Quand et à quelle heure peut-on tondre sa pelouse ?

Le décret n° 2006-1099 du 31 août 2006 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage précise qu'« aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son

intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde. » Cette réglementation concerne la tonte de pelouse et, plus globalement, toutes les activités bruyantes de jardinage et de bricolage.

Les horaires de bruit autorisé au jardin :

EN SEMAINE,
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

LE SAMEDI,
de 9h à 12h et de 15h à 19h

**LE DIMANCHE ET
LES JOURS FÉRIÉS,**
de 10h à 12h

Du nouveau dans les services municipaux

Un nouveau visage à la maison France Services !

Depuis le 05 janvier, la municipalité a recruté un nouvel agent administratif, Sandrine HÉRAUD. Elle remplace Aurélie PORTAFAIX qui a quitté ses fonctions le 31 octobre 2025 pour se rapprocher de son domicile. Nous lui souhaitons bonne continuation.

Tout comme Aurélie, Sandrine est agent France Services, elle travaille en binôme avec Coralie afin de vous accompagner dans les démarches administratives en ligne auprès des opérateurs nationaux (France Titres, CPAM, CAF, DGFIP, MSA...).

Sandrine HÉRAUD



MUNICIPALITÉ

La fibre en 10 questions

01

La fibre, qui fait quoi ?

Le réseau public de fibre optique construit sur votre commune a été intégralement financé par des fonds publics émanant de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département, des EPCI, de l'État et de L'Europe.

La construction du réseau a été confiée au Syndicat Mixte ayant compétence sur votre territoire. Une fois la construction terminée, le réseau est exploité par NATHD qui en assure la maintenance et la commercialisation auprès des opérateurs commerciaux. Ce sont ces derniers qui peuvent vous fournir les services (téléphonie, Internet, TV...) dont vous avez besoin, via la fibre optique.

02

La fibre optique, c'est quoi au juste ?

La fibre optique est une technologie basée sur le passage de signaux lumineux dans de très fins fils en verre. Elle permet à tous les usagers d'un territoire de bénéficier du très haut débit sans perte de qualité, même pour les habitations les plus éloignées.

03

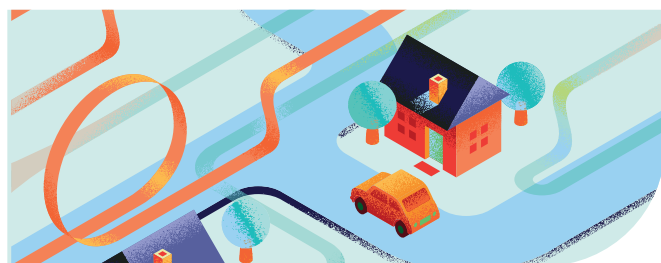
D'accord, mais comment faire ?

Pour bénéficier de la fibre optique, vous devez souscrire un abonnement auprès d'un opérateur commercial (partenaire du réseau NATHD). Votre abonnement peut comprendre différents services :

TÉLÉPHONE FIXE et/ou INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT et/ou TÉLÉVISION EN HAUTE DÉFINITION.

Si vous êtes un professionnel ou si votre connexion Internet est indispensable à vos activités, nous vous conseillons de souscrire une offre professionnelle auprès d'un des opérateurs dédié.

**LISTE COMPLÈTE SUR NOTRE SITE
WWW.NATHD.FR/OPERATEURS**



04

Je n'utilise pas ou peu Internet, dois-je vraiment passer à la fibre ?

Il a été officiellement annoncé **LA FIN DES SERVICES SUR LE RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE CUIVRE HISTORIQUE EN JANVIER 2027 POUR LA COMMUNE DE BONNAT.**

Concrètement, passé cette date, il ne sera plus possible de téléphoner via votre ligne fixe actuelle ou de surfer sur Internet en ADSL/ VDSL. Aussi, nous vous conseillons de migrer au plus tôt vers la fibre optique, même si l'usage de votre ligne fixe se limite au téléphone.

05

Je suis perdu(e), je ne sais pas vers quel opérateur me tourner ?

La plupart des opérateurs commerciaux sont clients du réseau NATHD (liste complète sur notre site : www.nathd.fr/operateurs). Ces opérateurs proposent tous des offres avec des services différents (téléphone fixe et/ou Internet très haut débit et/ou télévision en haute définition), avec des débits différents, des durées d'engagement contractuelles différentes et surtout des tarifs différents.

Aussi, nous vous conseillons de comparer les offres des différents opérateurs afin de déterminer celle qui répondra le mieux à vos besoins. Le réseau public est ouvert à tous les opérateurs sans discrimination. Tous les opérateurs, connus ou moins connus, fournissent des services de qualité. **N'OUBLIEZ PAS, LE RÉSEAU PUBLIC EST LE MÊME POUR TOUS LES OPÉRATEURS.**

06

Puis-je bénéficier de la fibre ?

NATHD met un site d'éligibilité public à votre disposition. Ainsi, chacun peut vérifier s'il est bien éligible à la fibre sur le réseau public : www.nathd.fr/eligibilite. Si vous êtes éligible, vous devez souscrire un abonnement auprès d'un opérateur afin de bénéficier de la fibre.

Par ailleurs, chaque opérateur commercial est maître de l'accès à ses services pour une adresse ; aussi, il est possible que vous soyez éligible à la fibre sur le réseau (chez NATHD) mais pas forcément chez tous les opérateurs.



07

Pourquoi le réseau n'a pas été construit jusqu'à mon habitation ?

Vous pouvez vérifier sur le site d'éligibilité de NATHD si votre adresse a bien été référencée : si une pastille verte apparaît sur votre habitation, alors oui, vous êtes éligible à la fibre optique sur le réseau public. Cela signifie qu'une prise est bien prévue sur le réseau pour votre habitation. Il reste à effectuer le raccordement de votre habitation au réseau public.

08

Le raccordement ?

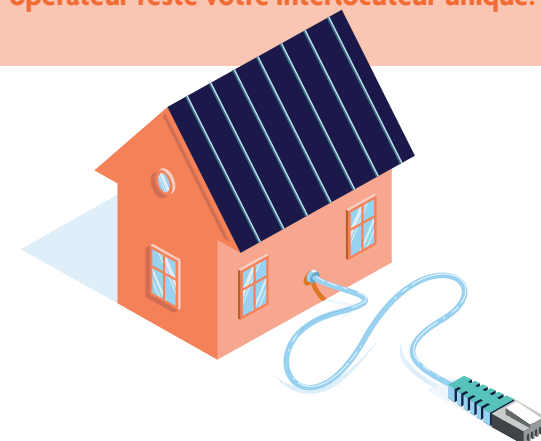
Le raccordement consiste à tirer un câble de fibre optique depuis le point de branchement optique jusqu'à la pièce où sera installée la box fournie par votre opérateur. Cette opération est soumise à la souscription d'un abonnement auprès d'un opérateur commercial, ce dernier ayant la charge de réaliser le raccordement. Il sera effectué par un technicien sous la responsabilité de l'opérateur, sur rendez-vous.

Être éligible à la fibre optique ne signifie pas nécessairement être raccordable. En effet, si vous habitez une maison individuelle neuve ou un bâti rénové jamais relié au réseau cuivre, les infrastructures sur le domaine public permettant votre raccordement n'existent très certainement pas. Il sera donc impossible à l'installateur de procéder au raccordement.

Dans ce cas, vous pouvez compléter le formulaire dédié sur notre site :

**WWW.NATHD.FR/ADDITION ou
APPELER LE 0 806 806 006**

ATTENTION : tous les travaux en domaine privé sont à la charge du propriétaire. Accès formulaire
En cas de problème de raccordement, votre opérateur reste votre interlocuteur unique.



09

J'entends dire que la fibre ce n'est pas forcément mieux, et en plus le réseau est fragile ?

Tout dépend de vos usages. Si votre usage se limite à la téléphonie fixe ou à une utilisation restreinte d'Internet, il est fort possible que vous ne voyiez pas une grande différence.

En revanche, si vous êtes une famille nombreuse, grands consommateurs de TV très haute définition, de très grands écrans ou de jeux vidéo, vous verrez la différence !



10

Je suis en panne, que faire ?

Votre interlocuteur unique en cas de coupure de services ou autre dysfonctionnement reste l'opérateur commercial auprès duquel vous avez souscrit un abonnement.

Il est seul à pouvoir qualifier le problème qui vous impacte et a l'obligation de solliciter NATHD si ce problème est lié au réseau.

Si vous constatez un poteau cassé, un câble anormalement détendu ou tombé, vous pouvez faire une déclaration de « dommage réseau » sur notre site : www.nathd.fr/declarer-un-dommage-reseau.

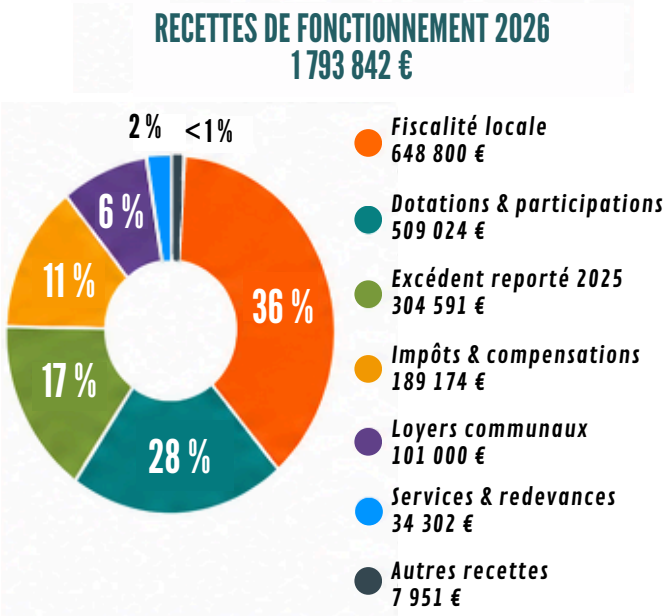
DOSSIER

BUDGET COMMUNAL 2026

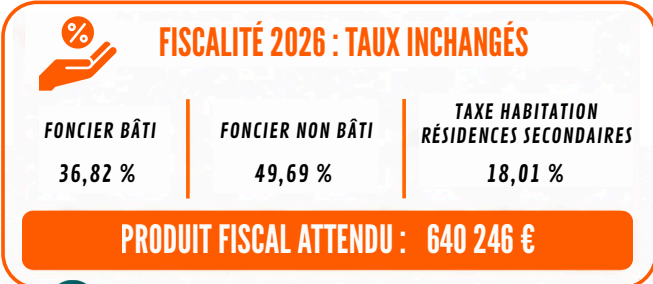
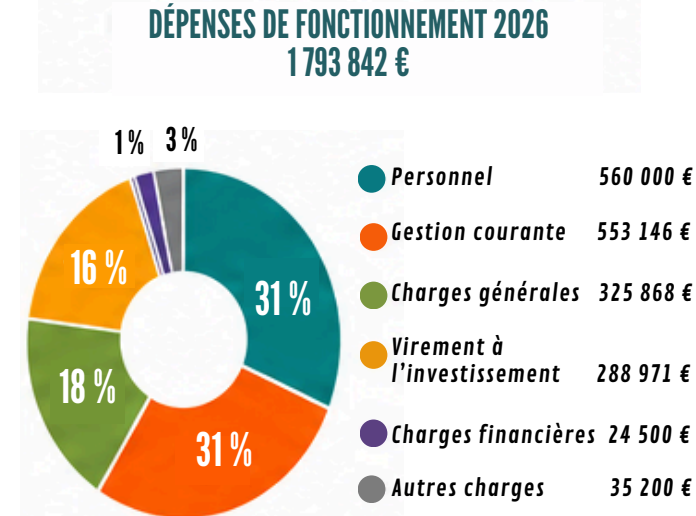
EN UN COUP D'OEIL



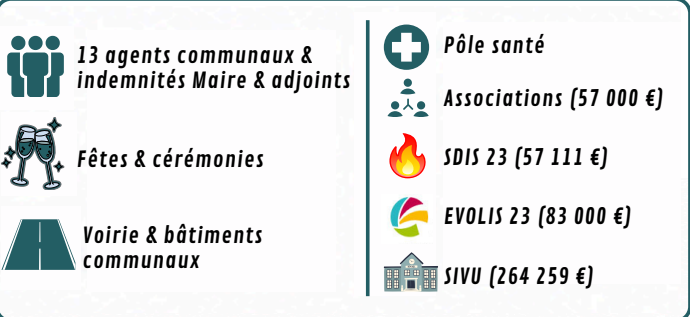
D'OU VIENT L'ARGENT ?



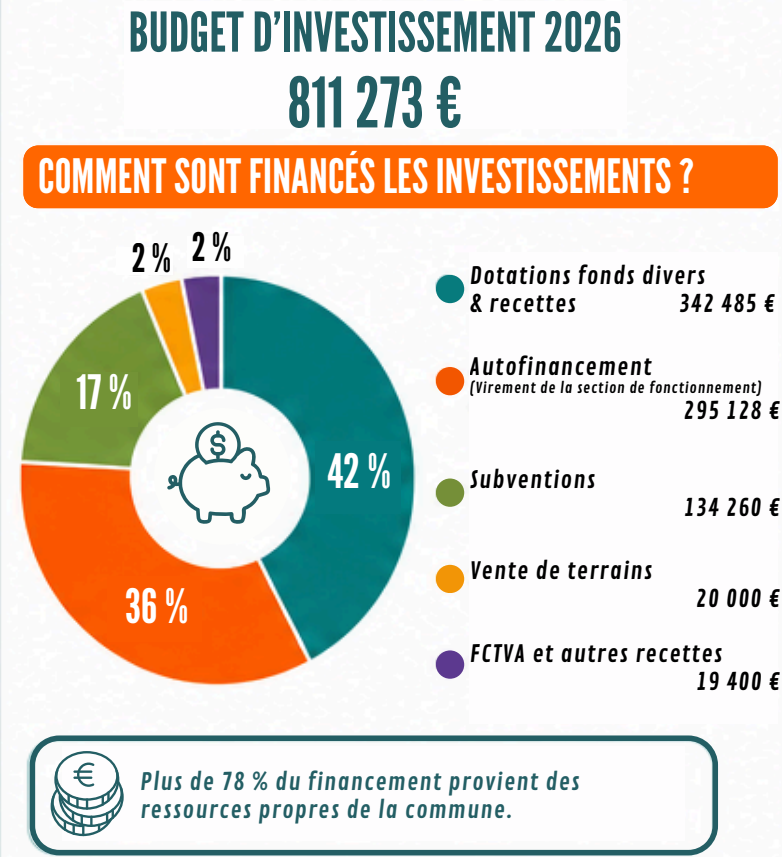
À QUOI SERT L'ARGENT ?



PRINCIPAUX POSTES FINANCÉS

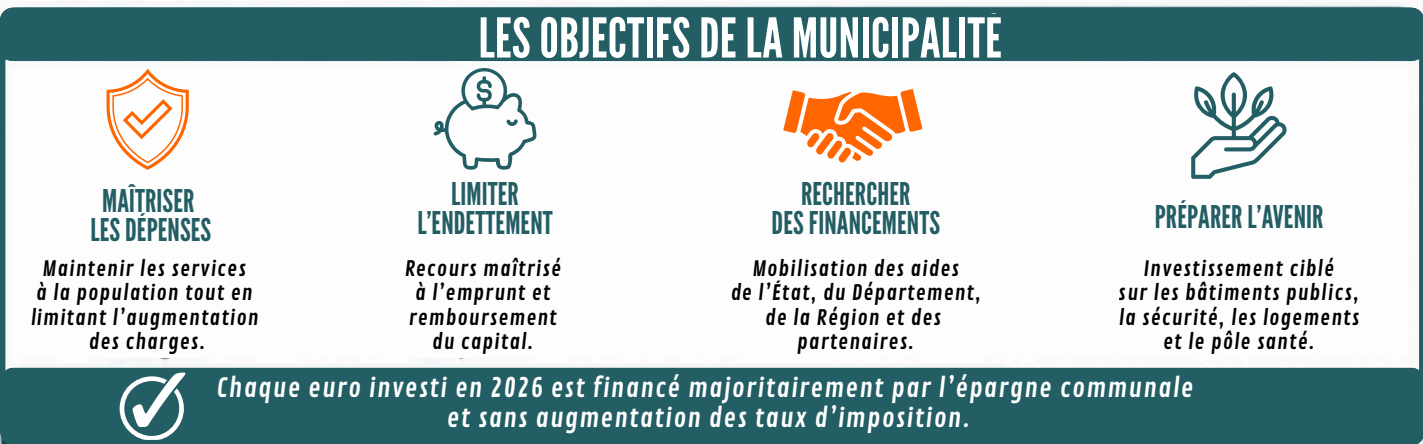
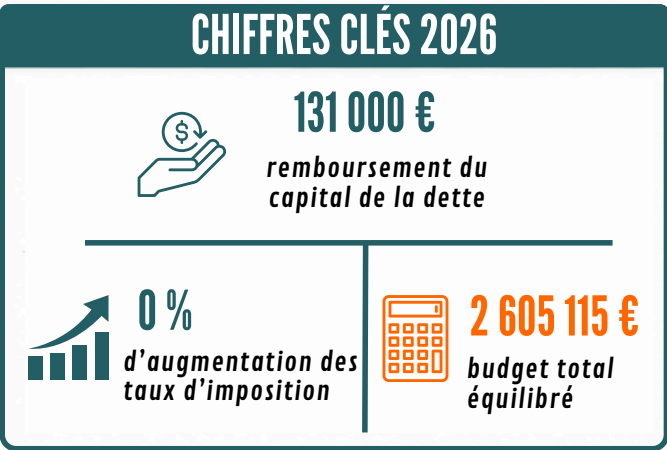
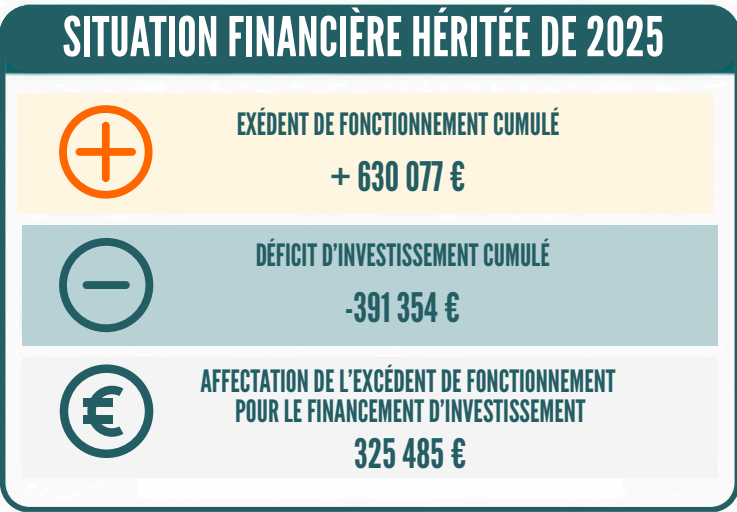


INVESTIR POUR L'AVENIR



LES PRINCIPAUX PROJETS 2026

	60 000 €	Rénovation Mairie
	35 000 €	Climatisation Pôle santé
	25 000 €	Travaux église
	15 000 €	Feux intelligents avenue de la Liberté
	15 000 €	Défense incendie
	10 000 €	Nettoyeur haute-pressure et remorque
	10 000 €	Divers équipements
	39 000 €	Travaux logements communaux
	5 000 €	Signalisation
	3 000 €	Informatique



VIE ÉCONOMIQUE

Les nouveaux commerçants



BONNAT Informatique : ÉRIC JANOD
Installation, dépannage, conseils pour les particuliers et professionnels

☎ 07.49.02.27.03
✉ contact@bonnat-informatique.fr
🌐 bonnat-informatique.fr



ACARD SIGNATURE
Couturier, créations sur-mesure, retouches, ventes/locations robes de mariées

📍 37 avenue de la Liberté 23220 BONNAT
☎ 07.66.03.47.77
📍 Acard Signature

Entretien avec Amandine et Steeve Rodenas

Propriétaires de l'Hôtel Restaurant l'Orangerie

Dès les premiers échanges, il est clair que Steeve et Amandine ont le sens du contact et la discussion est tout de suite chaleureuse et engageante !



Avant leur installation à Bonnat, le couple gère 1 hôtel et 2 restaurants à Cabezac non loin de la Montagne Noire. Steeve, né à Carcassonne, est un fan de rugby et lui-même ancien rugbyman du club de Nîmes. Également vivement intéressés par l'oénologie, ils ont trouvé là-bas un terroir propice avec des châteaux réputés tels que le domaine de Barroubio, non loin de St Chinian ou le château d'Agel.

Amandine a fait un Master chez Paul Bocuse à Lyon, Steeve à l'école hôtelière Vatel à Nîmes. Puis, ils ont eu la chance de silloner la France et même le monde dans des hôtels restaurants prestigieux.

Souhaitant réaliser un nouveau challenge, ils ont tout de suite eu un coup de cœur pour la Creuse et son environnement séduisant. Ils se sont donc installés en famille avec leurs deux enfants qui se sont bien intégrés dans leur nouvelle école. Après une réorganisation des lieux et quelques rénovations dans la décoration des chambres, ils ont rapidement ouvert l'établissement puis fait venir un chef cuisinier de Concarneau, Christian Alexandre Meunier.

Ils se définissent tous deux comme des gens bienveillants qui veulent s'intégrer en douceur et apporter sans prétention leur savoir-faire dans notre commune. Ils comptent bien participer à la relance de l'association des commerçants et ont déjà participé et amené leurs idées lors d'une première réunion.

En cuisine, l'objectif est de proposer des produits locaux en circuit court. La carte est raffinée et le menu découverte fait preuve d'une belle créativité tout en rendant hommage à la cuisine traditionnelle Française. La salle de restaurant peut accueillir jusqu'à 50 couverts, voire plus lors de la venue de groupes.

Le personnel est constitué d'une serveuse pour le restaurant, une femme de chambre pour l'hôtel qui comporte 30 chambres et un employé pour l'entretien des extérieurs.

Amandine et Steeve ont donc l'objectif de "se poser" un bon moment dans notre commune, ils comptent sur le bouche à oreille pour que l'Orangerie redevienne un lieu de vie apprécié par les Bonnachons.

Leur simplicité et leur dynamisme devrait faire le reste !

Commerces ambulants

Il y en a pour tous les goûts !



LES MARDIS DE 10H30 À 12H30
RETROUVEZ SUR LA PLACE DE LA PROMENADE

« **LE JARDIN DES CLIDIÈRES** »
BONNAT

Pour la vente directe de légumes
tel : 06.58.67.93.77
(Retour sur le marché au printemps 2026)

« **MA PÉPINIÈRE NOURRICIÈRE** »
CHÉNIERS

Pour la vente de plants potagers, aromates, médicinales, fleurs, arbustes, petits fruits...
tel : 06.86.36.57.63

« **LA FERME DU MAZAUD** »
ST SULPICE LE GUÉRÉTOIS

Pour la vente de fromages fermiers, produits laitiers, produits transformés de viande de chevreau, de chèvre et de veau de lait...
tél : 06.14.94.74.74

JEAN-MARIE GEORGET
MORTROUX

Pour la vente de Miel

« **VANNERIE BOYER** »
LE CHÂTELET

Artisan vannier, expose ses objets, 1x par mois
tél : 06.16.47.19.33

LOUIS BALVAY - GENOUILLAC

Pour la vente de Miel et d'œufs

SOPHIE BALVAY - GENOUILLAC

Pour la vente de bijoux, d'objets de décoration et accessoires

LES MARDIS DES SEMAINES PAIRES
DE 18H À 20H
SUR LA PLACE DU FOIRAIL

LE 940 STREET FOOD JOY'S DINER

Vous propose des burgers, salades, pizzas, paninis...
Pour commander : 06.59.32.21.97



Retrouvez les commerces ambulants sur Facebook, chacun dispose de sa propre page, hormis :
Le snack kébab, Jean-Marie GEORGET, la vannerie boyer et Louis et Sophie BALVAY.

TOUS LES SAMEDIS
PLACE DE LA FONTAINE

LIONEL PIZZA - 06.27.67.03.75

TOUS LES DIMANCHES, PLACE DU
FOIRAIL DE 17H30 À 21H30

SNACK KÉBAB - 07.81.64.75.23

LES NOUVEAUX COMMERÇANTS PEUVENT
CONTACTER LA MAIRIE POUR UN RELAIS
COMMUNICATION.

INTERCOMMUNALITÉ

Le Chai, tiers-lieu intercommunal

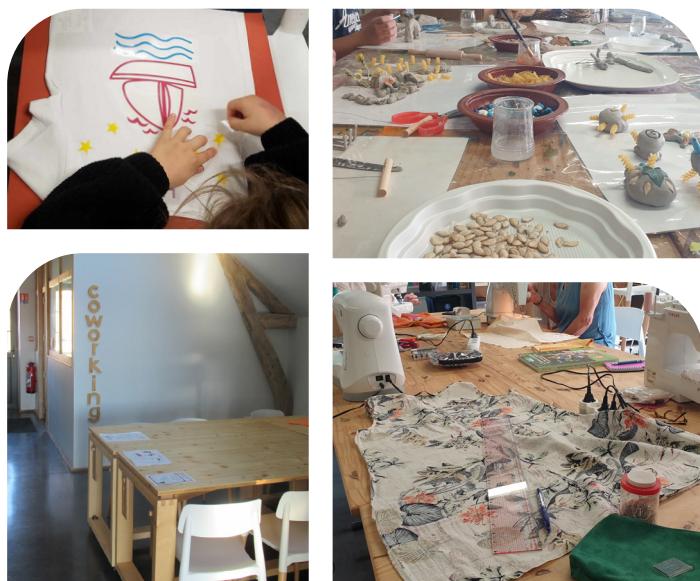
Des activités variées portées par les habitants

Atelier de couture, dessin, jeux de société, écriture créative, cafés-socio.... les activités proposées au Chai continuent de se développer grâce à l'implication d'habitantes et habitants motivés.

Un sujet vous passionne ? Venez le partager !

Coworking, télétravail : des espaces de travail partagé confortables et équipés

Le Chai propose des ressources pour les porteurs de projet. **Des espaces de travail partagé (salle collective et bureaux individuels)** sont à la disposition des entrepreneurs et télétravailleurs. Tout au long de l'année, des animations spécifiques les soutiennent dans le développement de leur activité



L'accompagnement au numérique au Chai

L'équipe vous propose des animations numériques pour tous les niveaux : débutant pour vous aider à mieux comprendre **le smartphone, l'e-mail, la navigation sur internet, mais aussi plus avancé pour explorer la sécurité, la programmation, la création numérique ...**

En continu sur nos horaires d'ouverture, vous pouvez trouver une aide de premier niveau **pour tout problème ou toute question liés au numérique**. Des ordinateurs et tablettes sont également disponibles en prêt sur place.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les tiers-lieux sont des espaces hybrides et ouverts, qui favorisent la rencontre et le partage. Ils peuvent proposer des services très variés : coworking, atelier partagé, salle de spectacle, jardin collectif, café associatif...

En Creuse, ce sont près de 15 lieux aux fonctionnements très différents.

CONTACT

À l'accueil du Chai, 22 rue Grande
mardi au jeudi de 10h à 17h / vendredi de 10h à 15h
05 87 56 01 76

lechai@portesdelacreuseenmarche.fr

AGENDA MENSUEL :

Inscrivez-vous à notre infolettre par mail ou suivez notre page Facebook pour ne rien manquer !



CRYPTORS

in the city

#

PORTES DE LA CREUSE
en marche

À PARTIR DE JUILLET
PARS À LA RECHERCHE
DES GRANDES FIGURES
DE LA CREUSE

Capture ton cryptor en
prenant l'œuvre en photo
avec l'application

Bonjour

1^{ER}

CRYPTORS
CHALLENGE

Discute avec lui et
découvre tous ses secrets

Marque des points et grimpe
dans le classement

Télécharge l'app ici et
commence l'aventure !

INTERCOMMUNALITÉ



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES DE LA CREUSE EN MARCHÉ

PRÉSIDENT

Sylvain DUQUÉROIX

1er VICE-PRÉSIDENT

Adrien MOREAU

2ème VICE-PRÉSIDENT

Jean-Claude AUROUSSEAU



3ème VICE-PRÉSIDENT

Roger LANGLOIS

4ème VICE-PRÉSIDENT

Pierre GUYOT

5ème VICE-PRÉSIDENT

Armelle BOURSAUD

Les élus communautaires de Bonnat

Hélène PILAT

Alexandra GABAUDE

Laurent LAFAYE

Adrien MOREAU

Céline DARVENNE



Restez connecté !

Communauté de Communes
Portes de la Creuse en Marche portesdelacreuse
 Communauté de Communes
Portes de la Creuse en Marche IntraMuros

En savoir plus :
<https://www.portesdelacreuseenmarche.fr/>
Contact : 05 55 80 88 01 ou
accueil@portesdelacreuseenmarche.fr



JEUNESSE

La Creuse fait ses jeux, L'héritage

La clôture de La Creuse fait ses Jeux, L'Héritage, à Bonnat !

Jeudi 11 juin, Bonnat a accueilli la clôture de l'édition 2026, plus de 600 élèves venus des écoles de Jouillat, Moutier Malcard, Saint-Fiel, Bonnat, Châtelus-Malvaleix, Bétête, Lourdoueix-St-Pierre, Chéniers ainsi que des collèges de Chambon-sur-Voueize, Boussac, Bonnat, St-Vaury et Châtelus-Malvaleix ont participé à cette journée exceptionnelle. Les élèves ont pu participer à des ateliers sportifs de découverte des disciplines, adaptés à tous les publics et animés par des professionnels ou des bénévoles diplômés mais aussi à divers ateliers de sensibilisation.

Cette journée a également été marquée par la présence de quatre sportifs de haut niveau :

- Jeanne Auriche (tir sportif - vice-championne du monde en mixte)
- Montaine Jeanblanc (bûcheronnage sportif - 3e aux championnats de France et 5e en ladies Cup)
- Charles Cortot (motocyclisme - 6e aux 24h du Mans, vainqueur de la coupe de France Suzuki)
- Bastien Calvagnac (badminton - Nationale 2).

Ils ont partagé leur expérience, encouragé les élèves et transmis de précieux conseils.

Pour cette édition 2026, 4 journées étaient proposées à Parsac, Saint Maurice-la-Souterraine, Bourgneuf puis Bonnat. Financée par des crédits d'État et co-organisée par le Comité Départemental Olympique et Sportif Comité Départemental Olympique et Sportif de la Creuse, le Département de la Creuse, Creuse Oxygène Guéret et Tourisme en Creuse, cette opération a pu se pérenniser et entretenir la dynamique des Jeux Olympiques sur le territoire.



Garderie

Pour vos enfants, de 7h30 à 8h30 et de 17h à 19h00

La garderie est assurée par Sabrina TIREL avec l'appui de Maria PILAT. Elles sont placées sous la responsabilité du Sivu des écoles de Bonnat. La garderie périscolaire fonctionne les jours de classe (lundi, mardi, jeudi, vendredi) dans l'enceinte de l'école élémentaire. Sabrina et Maria accueillent les enfants le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 17h à 19h00. La garderie est un service payant, la facturation s'effectue mensuellement.

DURANT LE TEMPS DE GARDERIE, LES ENFANTS PEUVENT JOUER ET LIRE. MAIS LA GARDERIE N'EST PAS UNE ÉTUDE À PROPREMENT PARLER.

Pour toute information, vous pouvez joindre
Sabrina et Maria au :

☎ 05 55 62 17 28

aux horaires d'ouverture de la garderie, ou
le Sivu des écoles de Bonnat au :

☎ 05 55 62 10 38 ou ✉ sivu_des_ecoles@orange.fr



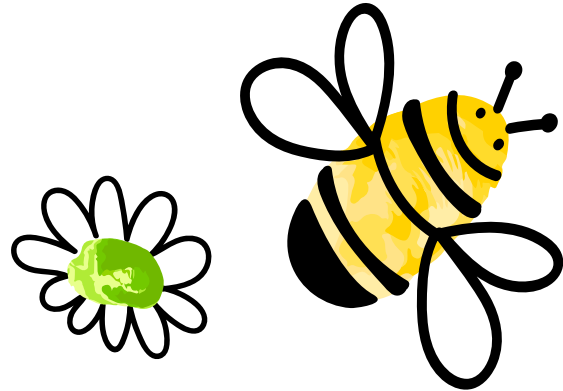
JEUNESSE

École Maternelle

L'année scolaire 2025 2026 se termine avec 34 élèves :
3 Tout Petits, 16 Petits et 15 Moyens.

Comme chaque année, les élèves ont pu bénéficier de sorties sportives (grâce au partenariat avec l'USEP) et culturelles (cinéma, spectacles).

La classe des Moyens a rencontré et réalisé deux séances avec Tiphaine LAURENT, ethno paysagiste et illustratrice. Cette rencontre avait pour thème les insectes et la flore de la cour de récréation ; elle a abouti à la réalisation d'un herbier.



Les petites bêtes ont été à l'honneur en cette fin d'année scolaire puisqu'elles étaient le thème d'un des ateliers scientifiques proposé par l'USEP, lors de la randonnée au Maupuy et le thème du voyage scolaire, à l'étang des Landes.

Sans originalité mais avec sincérité, je remercie du fond du cœur mon équipe enseignante et non enseignante pour son investissement, tout au long de l'année scolaire ; je remercie également chaleureusement les Membres de l'Association Scolaire de l'Ecole Maternelle qui s'investissent pour organiser des manifestations et ainsi nous apporter un soutien financier indispensable.

Je remercie également les Membres du SIVU, l'équipe de la médiathèque de BONNAT, la Municipalité de BONNAT pour leur aide financière, humaine, matérielle, tout au long de l'année scolaire.

Je vous remercie. Je vous souhaite un bel été. Fabienne SAVIGNON, Directrice

Chemin de ronde . 23220 BONNAT . 05 55 81 20 95
Directrice : Mme Fabienne SAVIGNON

Collège Marc Bloch

Erasmus + en Espagne.

20 élèves du collège Marc Bloch ont bénéficié d'une mobilité Erasmus + pour Santander dans le Nord-ouest de l'Espagne du 4 au 10 mai 2026.

Ils ont été accueilli dans le Lycée-Collège de Camargo où ils ont assisté aux cours de leurs correspondants et partagé de nombreuses activités, **poterie, Chant, Sciences...**

Les après midi ont été l'occasion de faire quelques visites, notamment **Guernica, le parc Cabarceno, le stade de Bilbao.**

Ce séjour s'inscrit dans le programme **Erasmus +** qui permet aux familles de réduire considérablement les coûts et permet à nos collégiens de s'ouvrir sur l'Europe.

Tous ont passé un très agréable séjour.



Panthéonisation de Marc Bloch.

Les élèves de 3ème ont travaillé toute l'année sur la 2nde guerre mondiale et le devoir de mémoire, dans le cadre de leurs programmes mais aussi en vue de participer à l'évènement.

Du 10 juin au 17 juin, ils ont séjourné à Paris, avec de nombreuses visites prévues : **musée de la Shoa, Sénat, Invalides...**

Le 23 juin, nos élèves ont été invités à assister à **la Panthéonisation de Marc Bloch par l'Elysée.**

Un grand merci aux nombreux mécènes qui nous ont soutenu financièrement, et permettent la réalisation de ce beau projet.

Retrouvez le collège sur l'ENT :
<https://marcbloch.entcreuse.fr>
Et sur instagram
@collegemarcbloch

6, Chemin de ronde . 23220 BONNAT
. 05 55 62 12 94 .
Principal : M. Guy PETINON

École élémentaire

Classe de découvertes à Toulouse

Nous sommes allés à Toulouse du 27 au 30 avril 2026. Cette classe de découverte a été incroyable ! Les visites du centre-ville, du musée, des pionniers de l'aérospatiale et de la cité de l'espace nous ont permis de découvrir beaucoup de choses. On a pris le métro, le tramway et on a même franchi des écluses à bord d'une péniche !

Le moment le plus dingue a été la visite de la Halle de la machine où nous avons voyagé à dos de minotaure géant. Dans la Halle, nous avons découvert d'extraordinaires machines que nous avons pu faire fonctionner. C'est un super souvenir !



La creuse fait ses jeux

Nous avons tous participé à la finale 2026 de « La Creuse fait ses jeux » qui s'est déroulée à Bonnat le jeudi 11 juin.

De nombreuses activités nous ont occupé toute la journée : Premiers secours avec les pompiers de BONNAT, BMX, cani cross, zumba, tir à l'arc, badminton, football, rugby, hand-ball, orientation, équitation, cyclisme, sécurité routière et bien sûr basket ! Le relai course à pied, organisé autour du complexe sportif a suscité un tel engouement que **NOUS AVONS ÉTABLI LE NOUVEAU RECORD DE LA CREUSE !**

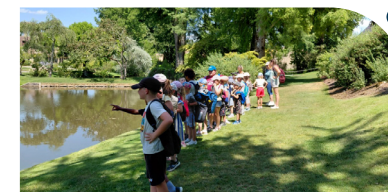
C'était une super journée, merci aux organisateurs.

Les élèves de CP, CE1 et du dispositif ULIS ont participé à une randonnée USEP

Le lundi 23 mars 2026 aux Pierres Jaumâtres sur le thème de la santé et la préservation de la nature. Les GS ont randonné au Maupuy le 19 mai 2026



Le jeudi 18 juin 2026, les GS, CP, CE1 et quelques élèves du dispositif ULIS sont allés à Apremont sur Allier découvrir le parc floral. Ils ont réalisé un terrarium. Une journée bien ensoleillée où ils ont pu profiter des magnifiques décors, de l'ombre des arbres et des jets d'eau qui les ont un peu rafraîchis.



Ecole élémentaire . 12, rue George Sand . 23220 BONNAT . 05 55 62 17 28 . Directeur : M. Philippe CHAVANT

ACARD SIGNATURE - COUTURIER

Depuis quelques mois, au 37 Avenue de la liberté, non loin du Champ de Foire, un atelier de couture s'est ouvert au plus grand bonheur des Bonnachons qui jusque-là devaient se rendre à Guéret afin de trouver un magasin équivalent.

Sous l'enseigne ACARD SIGNATURE, un jeune néo creusois de 35 ans Myke ACARD, autodidacte passionné. Vivant pendant ses 17 premières années en Haute-Savoie avec ses parents (père Normand, mère Laotienne), Myke a tout d'abord suivi une formation dans la restauration au sein d'un lycée hôtelier. Il se destinait ainsi à être barman. Mais après son départ pour Marseille il décidait de se consacrer pleinement à son deuxième centre d'intérêt : la couture et surtout la création de mode. Dans son atelier qui n'était rien d'autre que le salon de son domicile, il fabriquait ainsi à la demande, et bientôt les commandes affluèrent : collaboration avec le comité Miss France, LVMH, affaires culturelles et de la mode, Musée de la faïence à Marseille, et ventes des lères créations (vêtements féminins, robes de soirée...).

Mais la vie de Myke allait connaître un tournant en 2021. Invité en Creuse chez son meilleur ami, Myke y passa 4 jours qu'il qualifie de déterminants, un véritable coup de foudre pour notre département se produisit alors. Le calme, la beauté de la nature, la sérénité le ravissent. Il décide de venir vivre ici et, découvrant Bonnat, il choisit notre commune. Depuis il a acheté une maison en août 2025 et loue ce local qui sert donc d'atelier.

À son arrivée à Bonnat, avant que son atelier de couture ne voit réellement le jour, Myke a retrouvé son activité liée à la restauration. Il a ainsi travaillé à l'Auberge des pêcheurs à La Celle Dunoise, à l'Escapade, chez Mémé lors de l'ouverture du restaurant et aussi pour la couture chez Marynap à Guéret.

Mais revenons à son activité actuelle. Myke propose dans sa boutique multiples réponses selon la demande du client, de la simple retouche à la conception complète d'un vêtement. Une robe entièrement sur mesure sera forcément plus chère : ainsi une robe de soirée avec patrons créés par

Myke vaut de 500 à 700 euros. Mais il peut aussi utiliser, pour amoindrir le coût, des tissus manufacturés de bonne qualité trouvés en Dead stock avec des prix abordables.

Faire du neuf avec de l'ancien en redonnant vie à un vêtement usagé mais auquel on est particulièrement attaché



Pour simplifier Myke s'adapte à toute demande, il peut réaliser la customisation d'une robe achetée sur un site lambda, il peut également faire du neuf avec de l'ancien en redonnant vie à un vêtement usagé mais auquel on est particulièrement attaché : cette restauration s'appelle le Up-cycling.

Acard Signature propose également à la vente des tissus achetés par lui-même dans des entreprises européennes, et qui seront donc à un prix plus abordable. De même pour les robes de mariées, vendues à un prix raisonnable et susceptibles

d'être retouchées par la magie de l'esprit créatif de Myke.

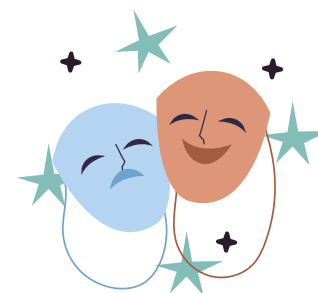
Belle réussite et beau parcours que celui de Myke ACARD, qui pour conclure l'entretien explique qu'après recherche, il a découvert que son nom voulait dire "lame du Hardi" dans la civilisation Goths, et sans doute ce nom était-il attribué à un guerrier. Mais ce sont avant tout la paix, la tranquillité et l'équilibre qui sont les véritables objectifs de vie de ce talentueux couturier.

Nous ne pouvons que lui souhaiter une pleine réussite dans son entreprise.

ACARD SIGNATURE : 07 66 03 47 77

f ACARD SIGNATURE

Encore un beau festival Coquelicontes, Cette année avec trois spectacles programmés



Arleen Thibault
conteuse Québécoise
pour le tout public



Arnaud Redon
conteur musicien



Arnaud Redon
conteur musicien

avec l'école maternelle

Avec l'école primaire

Nouveautés à la médiathèque

Nouveaux horaires

DEPUIS DÉBUT MARS 2026

Mardi Mercredi Vendredi 9h/12 et 14h/18h
Jeudi 9h/12h
FERMÉE LE SAMEDI

Presse en ligne : cafeyn

Cafeyn est un kiosque numérique qui vous permet de lire la presse sur n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone.

Parmi les titres disponibles, retrouvez des références incontournables comme **Le Figaro, Libération, Paris Match, Elle, Sciences et Avenir, et bien sûr La Montagne Creuse**

Offres de services numériques

Si vous êtes inscrit(e) à la médiathèque Mille Pages ou dans une autre bibliothèque du réseau de lecture creusois, vous pourrez accéder gratuitement à des ressources numériques disponibles sur le site de la bibliothèque départementale de la Creuse

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes les formalités dont vous aurez besoin pour vous inscrire et accéder à ces ressources.

Auto Formation : Toutapprendre

Toutapprendre est une plateforme de cours vidéo consultables en ligne loisirs, développement personnel et vie professionnelle



Concert au Château de Beauvais

Le concert aura lieu le samedi 8 août à 20h30

avec le Paris Symphonie Orchestra et la participation de Lyriel Benameur, mezzo soprane et de Christophe Grindel, (hautbois) soliste de l'Opéra national de Paris.

LE TITRE CETTE ANNÉE SERA « ÉCLATS DE VOIX ».
AU PROGRAMME = PURCELL, OFFENBACH, ROSSINI,
MASSENET, GLUCK, RAVEL, BELLINI, MOZART ...

(En cas d'intempérie, le repli se fera dans l'église.)

Tarif : 18 € - Gratuit pour les moins de 12 ans



L'homme est un loup pour l'homme

Penchons-nous sur cette très célèbre citation du philosophe Anglais Thomas Hobbes (1588-1679)

(notamment réputé pour le Léviathan qui incarne sa pensée de la philosophie politique).

Si cette citation est à l'origine tirée des essais de l'auteur Romain Plaute (« homo homini lupus est »), Hobbes fait de cette phrase un rappel sur la nature même de l'humanité : à l'état de nature, sans souverain ni loi, les hommes sont soumis à leurs propres passions et leurs intérêts personnels qu'ils cherchent à défendre ou s'approprier, au point d'être prêts à user de violence. Pour Hobbes, l'homme est donc un prédateur, un loup, qui doit faire face à d'autres loups, rendant impossible toute vie sociale stable. L'homme a donc besoin d'un souverain et d'un Etat fort imposant l'ordre et la loi pour mettre fin à cette « guerre de tous contre tous ». Pour Hobbes, les hommes doivent donc renoncer à une part de leur liberté et se soumettre à une autorité commune et étatique pour garantir leur sécurité collective et assurer la stabilité de la société.

Pour autant, Hobbes ne se contente pas d'une vision pessimiste de l'humanité. Il souligne également que « l'homme est un dieu pour l'homme » : rationnel, l'individu est capable de raison, de comportements altruistes, de capacité à vivre en communauté et à être un animal social. L'homme ne voit naturellement pas d'intérêt à faire preuve de violence, mais il demeure particulièrement méfiant vis-à-vis de l'inconnu qui pourrait accaparer ses biens.

De fait, Hobbes rappelle que ce sont les fondements de l'ordre social et politique qui favorisent les relations humaines. La paix sociale est donc une construction fragile qui nécessite un effort collectif, un « contrat social » qui unit chaque citoyen au sein d'un Etat, et auquel chacun doit accepter de se soumettre pour contenir les impulsivités qui habitent chacun de nous. Hobbes souligne donc l'importance de l'équilibre entre liberté et sécurité. Cette dernière ne pouvant réduire les individus ni dans une peur ni dans une soumission permanente, mais devant être suffisamment puissante pour éviter la guerre.



L'eau à Bonnat

Essentielle à la vie, l'eau est une ressource précieuse. Mais son omniprésence dans nos paysages, et à notre robinet, nous fait souvent oublier que cette dernière est plus rare qu'il n'y paraît.

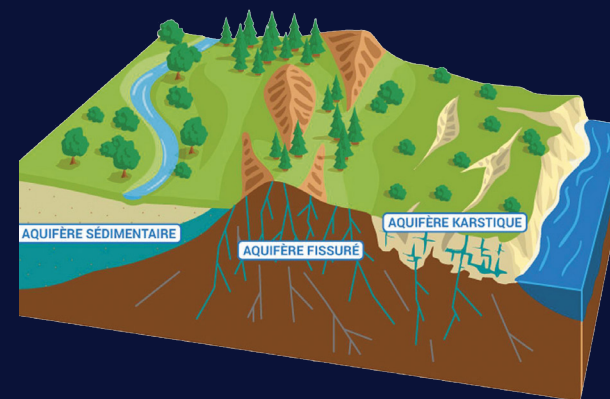
LE GRAND CYCLE DE L'EAU

Avant de s'attarder sur le contexte local, il est important de rappeler quelques généralités.

Tout d'abord l'eau qui nous entoure provient d'un phénomène naturel, et qui existe depuis des milliards d'années, le cycle de l'eau ou encore appelé grand cycle de l'eau :

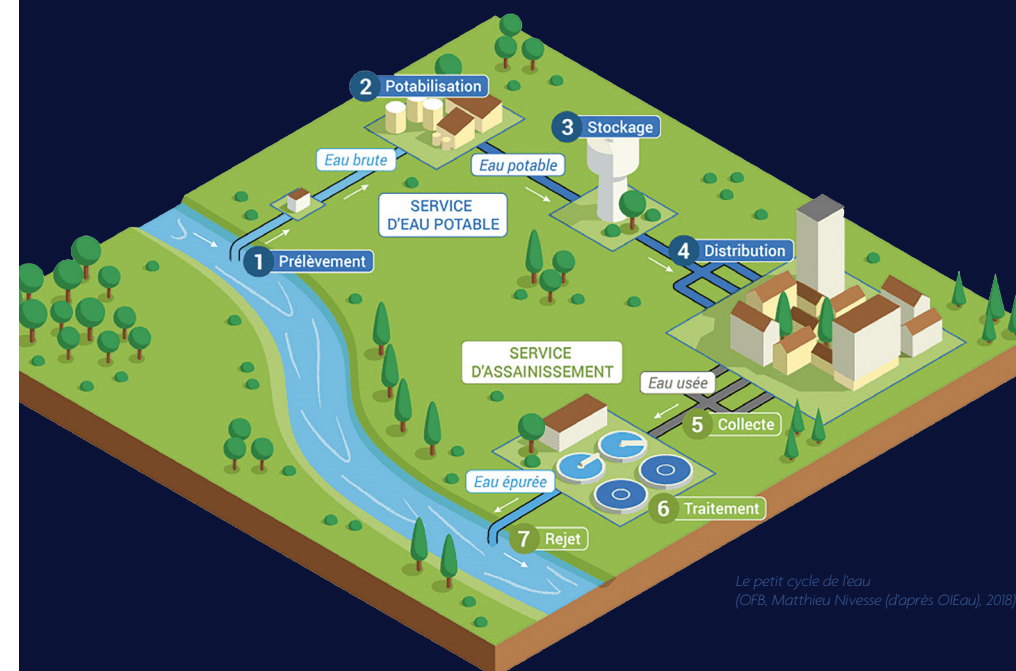
L'Homme n'influence pas directement ce cycle mais les modifications de nos territoires et du climat tendent à le modifier. Par exemple, l'imperméabilisation des sols, via la construction de bâtiments et de routes, va augmenter la proportion de ruissellement et diminuer l'infiltration dans nos sols. Cela engendre une **baisse de stockage naturel de l'eau dans le sol sur le territoire.**

Le stockage de l'eau se situe dans ce que l'on appelle des aquifères, des ensembles rocheux homogènes capables de stocker de l'eau.



Des aquifères de nature différente (OFB, Matthieu Nivese (d'après OIEau), 2018)

LE PETIT CYCLE DE L'EAU



Le petit cycle de l'eau (OFB, Matthieu Nivese (d'après OIEau), 2018)

VRAI OU FAUX ?

L'eau que nous buvons est la même que celle que buvait les dinosaures ?

Vrai, ce cycle recommence à l'infini.



Le grand cycle de l'eau (OFB, Matthieu Nivese (d'après OIEau), 2018)

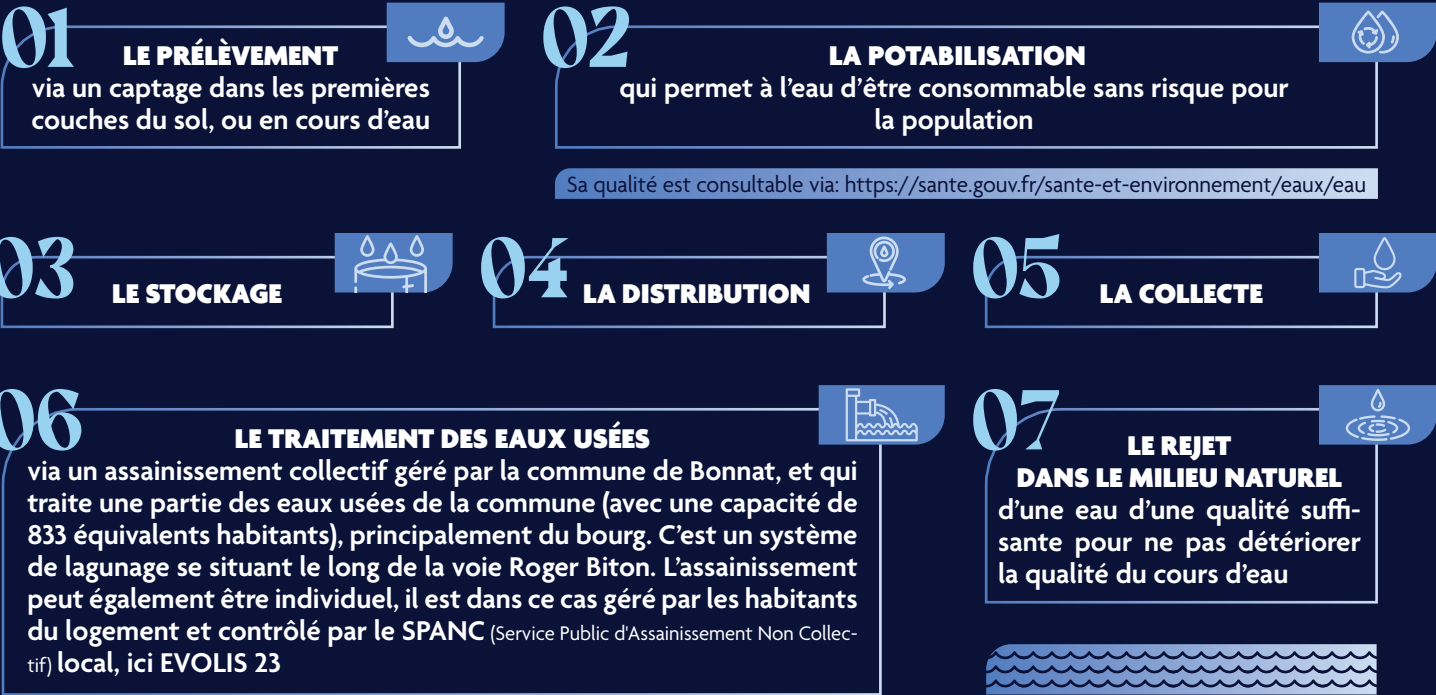
Il en existe trois grand types comme sur le schéma ci-contre. Les aquifères sédimentaires et karstiques, par leurs caractéristiques, permettent à l'eau de former des poches plus ou moins volumineuses que l'on nomme couramment des nappes. **Mais en Creuse, notre sous-sol est composé majoritairement de granit, une roche très dure qui forme des aquifères fissurés. L'eau ne peut alors se stocker que dans les fissures de la roche, et donc en faible quantité.** Il n'y a donc que très peu de poches d'eau conséquentes sur le département, ce qui rend cette ressource encore plus rare et précieuse.

Depuis l'Antiquité, l'Homme tente de dompter l'eau pour en faciliter les usages quotidiens. Mais c'est à partir du XIXème siècle que des préoccupations sur l'aspect sanitaire de l'eau, ont favorisé la réflexion sur un système complet allant de la captation de l'eau à son rejet dans le milieu naturel.

C'est ce que l'on appelle le petit cycle de l'eau.

NATURE ET BIODIVERSITÉ

ACTUELLEMENT LE PETIT CYCLE DE L'EAU EST SCINDÉ EN 7 ÉTAPES



Sa qualité est consultable via: <https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>

LE SIAEP DE LA VALLÉE DE LA CREUSE

Est le syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable qui gère la distribution de l'eau sur notre commune. Il est présidé par **M. Laurent Lafaye**, élu municipal à Bonnat.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE SYNDICAT :

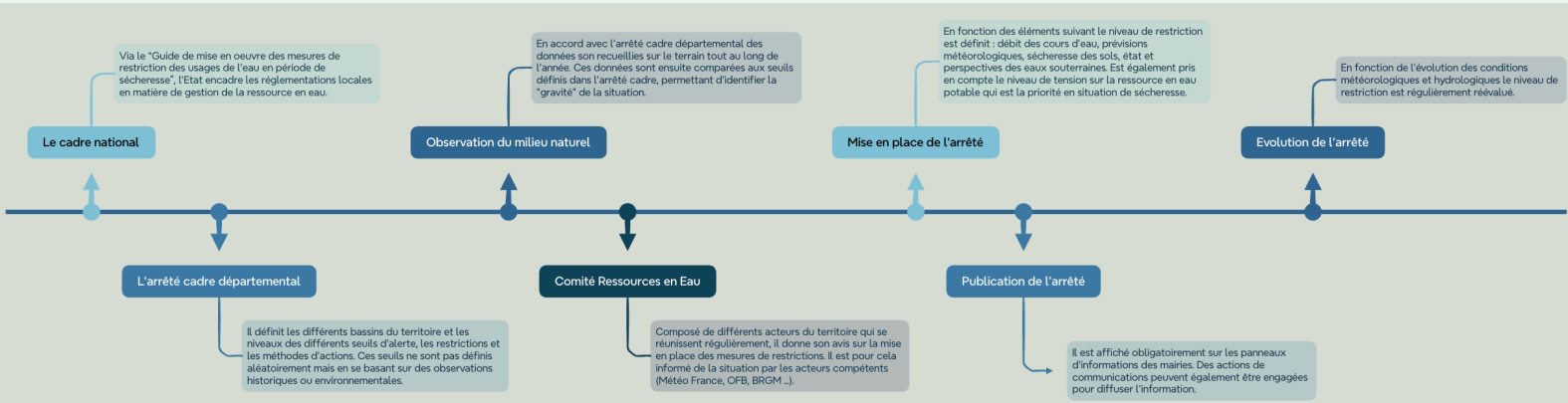
<https://www.services.eaufrance.fr/collectivite/170542/2024>

LES ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX SÉCHERESSE

Lorsque les débits des cours d'eau deviennent insuffisants pour assurer l'ensemble des usages et le maintien de la vie aquatique, le préfet peut mettre en œuvre des mesures pour limiter ou suspendre provisoirement certains usages de l'eau.

La priorité étant donnée à l'eau dite sanitaire, qui regroupe l'eau nécessaire à l'alimentation humaine et animale, et au maintien des services de soin.

QUELS SONT LES ÉTAPES DE SA MISE EN PLACE ?



LA PRISE D'UN ARRÊTÉ PRÉFECTORAL SÉCHERESSE REPOSE SUR UN PROCESSUS RIGOREUX :

La rédaction d'un arrêté cadre : basé sur les directives de l'Etat, il a pour objectif d'anticiper et d'organiser les mesures à mettre en œuvre lors des épisodes de sécheresse afin de préserver les ressources en eau. Il définit les seuils d'alerte, les niveaux de restriction applicables, ainsi que les modalités d'intervention pour tous les usages d'eau (agricoles, industriels, domestiques, etc.). Ce cadre réglementaire est essentiel pour assurer une gestion cohérente et efficace des ressources en eau, en limitant les prélèvements lorsque la situation hydrologique devient critique.

Zone	Code	Cours d'eau	Station	Débits seuil en m³/s*		
				Alerte	Alerte renforcée	Crise
Creuse amont	L4010710	Creuse	Felletin	0,71	0,58	0,46
Creuse amont	L4033010	Rozeille	Moutier-Rozeille	0,29	0,22	0,15
Creuse aval	L4210710	Creuse	Glénic	1,51	1,2	0,89
Creuse aval	L4411710	Petite Creuse	Fresselines	0,75	0,57	0,4
Creuse aval	L5001810	Gartempe	Saint-Victor-en-Marche	0,29	0,24	0,19
Cher	K5143110	Voueize	Gouzou	0,07	0,04	0,02
Cher	K5183020	Tardes	Chambon-sur-Voueize	0,49	0,31	0,13
Cher	K5090900	Cher	Chambonchard	0,46	0,3	0,15

* Alerte : débit mensuel minimal de chaque année civile calculé sur 2 ans (QM-N2),
Alerte renforcée : moyenne entre les débits d'alerte et de crise ,
Crise : débit mensuel minimal de chaque année civile calculé sur 5 ans (QM-N5).

Surveillance hydrologique : les services de l'État, les techniciens des syndicats, suivent en continu les indicateurs (débits, pluviométrie, niveaux des nappes).

Avis du Comité Ressources en Eau (CRE) : ce comité départemental, composé d'experts, d'élus, d'usagers et de représentants de l'État, se réunit régulièrement pour analyser la situation et donner son avis sur la mise en place des arrêtés. Il peut également se réunir pour mettre en place des actions multipartenariales en faveur de la préservation de l'eau

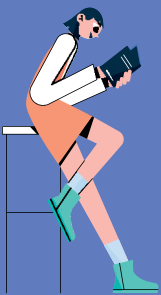
Décision préfectorale : sur la base des données et des avis du CRE, le préfet de la Creuse décide du déclenchement ou du renforcement des mesures de restriction en édictant un arrêté préfectoral.

Ce processus garantit que les mesures sont adaptées à la gravité de la situation et prises en concertation avec les acteurs locaux

Tableau des débits seuils des cours d'eau creusois, issu de l'Arrêté n° 23-2025-06-03-00005

COMMENT LIRE UN ARRÊTÉ PRÉFECTORAL SÉCHERESSE

Un arrêté préfectoral sécheresse se compose généralement de plusieurs parties clés.

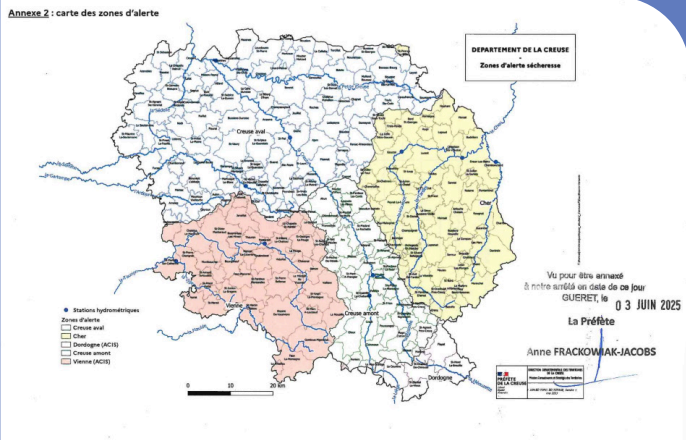


En premier lieu, il est important de connaître la zone géographique concernée par cet arrêté. La Creuse étant composée de différents bassins versants, les ressources sont réparties de manières inégales sur le territoire. Il est donc important de prendre connaissance de ce découpage pour identifier si nous sommes concernés par l'arrêté. Bonnat se trouve sur le secteur **Creuse Aval**.

Il faut ensuite identifier quel est le seuil d'alerte (vigilance, alerte, alerte renforcée, crise) qui s'applique à notre territoire. En fonction de ce dernier, et du statut de nos activités, les usages de l'eau sont encadrés avec des interdictions ou limitations précises (arrosage, remplissage de piscines, irrigation, etc.).

Au sein de ce document, on retrouve également les modalités de contrôle et sanctions précisant la surveillance et les sanctions en cas de non-respect de l'arrêté en vigueur.

Pour terminer un article stipule également la durée de l'arrêté en absence de modification ou de renouvellement. Il est donc important de se tenir informé régulièrement, les restrictions étant fluctuantes en fonction des conditions hydrologiques et météorologiques.



Carte des zones d'alerte du département, issue de l'Arrêté n° 23-2025-06-03-00005

COMMENT CONNAÎTRE LES RESTRICTIONS EN TEMPS RÉEL ?

Pour informer les citoyens et les usagers, l'Etat met à disposition des outils numériques, notamment le site VigiEau (accessible via <https://vigieau.gouv.fr>).

Cette plateforme permet de consulter en temps réel :

Le niveau d'alerte sécheresse en vigueur par zone.

Les restrictions applicables immédiatement.

Les évolutions possibles selon les prévisions hydrologiques

VIE ASSOCIATIVE

A.A.P.P.M.A La truite Bonnachonne



La Truite Bonnachonne poursuit ses actions en faveur de la pêche et de la préservation des milieux aquatiques.

L'association de pêche **La Truite Bonnachonne** continue de dynamiser la vie locale à travers ses nombreuses actions en faveur de la pêche de loisir, de la transmission aux jeunes générations et de la protection des milieux aquatiques.

Parmi les temps forts de cette année, les activités **"Pêche Nature" du samedi** rencontrent un véritable succès. Encadrés par des bénévoles passionnés, **une dizaine de jeunes pêcheurs** participent régulièrement à ces séances de découverte et de perfectionnement. Ces rendez-vous permettent aux enfants d'apprendre les différentes techniques de pêche, de mieux connaître les espèces présentes dans nos cours d'eau et de se sensibiliser au respect de l'environnement. Au-delà de l'aspect sportif et ludique, ces animations contribuent à transmettre les valeurs de partage, de patience et de préservation de la nature.

L'association poursuit également ses projets d'amélioration de l'accessibilité aux sites de pêche. Dans les prochains mois, un **ponton de pêche sera construit à Malval**. Cet équipement offrira un espace sécurisé et confortable

pour les pêcheurs, tout en facilitant l'accès aux personnes à mobilité réduite et aux familles. Ce projet s'inscrit dans la volonté de rendre la pratique de la pêche accessible au plus grand nombre.

Enfin, fidèle à sa mission de protection des milieux aquatiques, La Truite Bonnachonne mènera à l'automne **une opération de restauration de frayères**. Ces travaux visent à améliorer les zones de reproduction des poissons en recréant des habitats favorables au frai. Cette action, essentielle pour le maintien des populations piscicoles, témoigne de l'engagement de l'association en faveur de la biodiversité et de la qualité écologique des cours d'eau du territoire.



LA PÊCHE À LA LIGNE, C'EST COMME LES MATHÉMATIQUES : ON NE PEUT JAMAIS COMPLÈTEMENT L'APPRENDRE.

Izaak Walton

La Foire Primée de Bonnat

54^{ème} Foire primée

Le Comité de la foire porcine, bovine et ovine prépare sa 54^e manifestation, qui aura lieu le mardi 1^{er} septembre 2026.

L'assemblée générale du 13 février a reconduit dans leurs fonctions les membres du bureau et organisé le déroulement de la future foire. Des réunions supplémentaires sont prévues en juin et en août.

En janvier, les 80 bénévoles ont partagé un moment convivial autour d'un repas offert par l'association, en remerciement de leur participation à cet événement.

En espérant que la réglementation sanitaire et les conditions climatiques seront favorables, nous vous donnons rendez-vous, vous pourrez vous régaler de la traditionnelle tête de veau, à l'occasion de cette 54^e foire primée, qui valorise le cheptel creusois et le savoir-faire de notre département rural.



Contact : Alain Langlois, président.

“ À chacun sa voie ”

Grimper à Bonnat

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association « À chacun sa voie » est née d'un projet centré sur la santé, le bien-être et le renforcement musculaire, avec l'escalade comme activité principale.

NOS OBJECTIFS



Maintenir un club accessible, bienveillant et ouvert.



Développer la convivialité entre les membres.



Développer une pratique de l'escalade autonome et sûre.



PROJETS

- Sortie à l'extérieur (SAE ou SNE sportif)
- En discussion Grimper en famille : parents avec leurs enfants

EN PRATIQUE

Les séances se déroulent tous les lundis de 18 H à 20 H complexe sportif Les Deux Vallées, à Bonnat (23220). Les séances sont supervisées par un initiateur titulaire d'un brevet fédéral d'escalade.

L'adhésion donne accès à la salle pendant les horaires du club, l'accès au mur d'escalade est possible uniquement en la présence et sous la supervision du responsable de la séance.

Nous pouvons proposer des séances de découverte, vous apprendrez les règles de sécurité, travaillerez en binôme et gagnerez en autonomie. Lors de ces séances, les équipements de sécurité sont fournis. Il faudra prévoir des baskets propres.

POUR ADHÉRER, NOUS CONTACTER :

Yvan Lacoste, Président 06 86 00 10 58

François Chuffart, Secrétaire 06 50 49 99 22

✉ contact.achacunsavoie@gmail.com

Yoga Bonnat



L'association Yoga Bonnat a fêté ses dix ans d'activité.

Elle compte de plus en plus d'adhérents qui font preuve d'une grande assiduité aux cours.

Nul besoin d'être un yogi confirmé pour participer aux cours grâce à notre professeur Claudine qui pose un regard bienveillant sur chacun et chacune et qui nous aide à progresser à notre rythme. Le yoga est par essence dénué de tout esprit de compétition et d'objectif à atteindre. N'importe qui peut s'y adonner et récolter les bénéfices sur le plan physique et psychique.

Si vous souhaitez nous rejoindre les cours ont lieu dans la bonne humeur les jeudis de 10h à 11h30, dans une salle du complexe sportif des deux vallées.



SÉANCE DE DÉCOUVERTE GRATUITE.

10 € 00
ADHÉSION ANNUELLE

7 € 00
LA SÉANCE

Renseignements :
GEORGES 06 32 35 02 25
FRANÇOISE 06 65 02 76 07

VIE ASSOCIATIVE

40ème Enduro de Bonnat

Les pilotes de la 40ème édition n'ont pas manqué de talent pour nous présenter des figures exceptionnelles...

Les 180 concurrents ont profité de la fraîcheur de ce dimanche 31 mai pour parcourir les 80 kilomètres traversant les communes de Bonnat, Chéniers, Linard-Malval, Lourdoueix Saint-Pierre, Mortroux, Moutier-Malcard, Le Bourg-d'Hem et Champsanglard.

Les deux spéciales chronométrées de Masdon et Mornay ont départagé les plus fougueux.



ON PEUT FÉLICITER LES PILOTES DU MC2CREUSE

1ère place en Ligue 1 E3
THOMAS BEAUCHET

2ème place en Ligue 2 Vétérans Bronze
ANTHONY MILLET

3ème place en Ligue 2 Vétérans Argent
ARNAUD MARIDAT



Le Moto Club tient à remercier Mesdames et Messieurs les Maires et Conseillers des communes traversées, les employés municipaux pour leur aide, les propriétaires des spéciales et des parcelles pour l'autorisation de passage de la course, les riverains pour leur tolérance, les sponsors pour leur aide, et bien sûr les nombreux bénévoles présents pour tous ces week-ends de préparation et le jour de la course.



Moto Club des 2 Creuse 23 220 Bonnat
mc2creuse.bonnat@gmail.com

SSBAB23 : Badminton

Devinette du semestre : “ Pourquoi les agriculteurs n'aiment pas le badminton ? ”

Il semblerait que le badminton soit un sport de plage où le seul but est de faire des passes avec un volant. Demandez aux 105 licenciés qui composent le club de Bonnat (SSBAB23). Tous les joueurs vous proposeront de venir essayer afin de vous en rendre compte par vous même. Alors n'hésitez pas, que vous ayez 4 ans ou 70 ans, rejoignez-nous. Nos licenciés vous accueilleront avec grand plaisir et convivialité.

La bonne humeur et le partage qui sont les deux mots d'ordre de notre club nous permettent d'être le 2ème

plus grand club de Creuse en terme de joueurs (derrière Guéret). Toujours dans cet objectif de dynamiser notre club nous avons investi dans un lanceur de volant haute technologie, financé intégralement par des entreprises locales qui ont été extrêmement généreuses.

Alors si vous souhaitez vous mettre ou remettre au sport, passer de bons moments, faire des rencontres, tester ce fameux lanceur, ou juste obtenir la réponse à la devinette, vous êtes les bienvenus.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONSULTEZ LA PAGE FACEBOOK SSBAB OU 0698308280



Judo Club des Deux Vallées



Le passage des ceintures : un rendez-vous très attendu

L'année s'est terminée sur les chapeaux de roue au sein du club de judo des deux vallées, avec un rendez-vous très attendu : le passage des fameuses ceintures, qui s'est déroulé au mois de juin. Ce moment important vient récompenser l'assiduité, le sérieux et les progrès réalisés tout au long de l'année par les élèves du Judo Club des deux vallées.

Au-delà de la dimension sportive, cette étape symbolise également l'engagement et la persévérance de chacun, valeurs essentielles portées par le club au quotidien.

Les élèves se sont préparés à relever ce défi, et l'ont accompli avec succès. Nos deux professeurs, Benoît et François, ainsi

que les membres du bureau, sont déjà sur les starting-blocks pour organiser la prochaine rentrée et préparer une nouvelle saison.

Le judo des deux vallées continue ainsi de faire vivre, année après année, un bel esprit sportif et convivial au sein de la commune.

Nous invitons petits et grands, enfants et adultes à venir essayer le judo en septembre, n'hésitez pas, il n'y a pas d'âge pour débiter !

CONTACT : 06.41.58.90.36

JUDO DES DEUX VALLÉES



Basket



Encore une saison bien remplie au SSBB ! Partages, rires, dépassement de soi et excellence !

Tout d'abord, nous souhaitons mettre en lumière la réalisation du terrain de basket extérieur. Ce lieu d'échanges et de rencontres sportives permet à tous d'investir le site afin de s'exercer dans la pratique du basket.

Attention cependant, il a malheureusement déjà été constaté de légères dégradations, nous comptons sur vous pour conserver ce lieu propre et dans les meilleures conditions possibles afin de le laisser ouvert à tous.

Cette année, grâce à notre engagement et au travail fourni par nos bénévoles, nous avons pu obtenir deux nouveaux labels (Label Eco citoyen et Label Ecole Française de Mini Basket) en plus du Label Micro Basket, qui nous seront remis lors de notre Assemblée Générale le 21 juin prochain à 11h00.

Nous remercions la CDO et son président Éric Seince pour son soutien dans la pérennité de notre école d'arbitrage. Nous formons des mini arbitres mais aussi des arbitres dé-

partementaux. Félicitations à Célian pour son diplôme !

Nous félicitons aussi Nolan pour l'intégration de l'équipe de sélection Creuse dans laquelle il a pu participer à son premier tournoi (TIC U11).

RÉSULTATS SPORTIFS :

U3-U8 : ENCADRÉS PAR CLAIRE, ELO, LÉANA, MARION ET PIERRE : INES, AMAURY, ILINA, SIMON, LÉON, EZRI, ODIN, ALBA, LOÉLIE, CHLOÉ, OLIVIA, ANTOINE, LUCAS, LÉANA, THIMOTÉ, ALICE, AGATHE, TIMOTHÉ ET TIAGO.

Nos petits soleils s'entraînent régulièrement en motricité sous formes d'activités ludiques portées sur le jeu avec ou sans ballon. Ils évoluent dans un cadre sécurisé en se familiarisant avec la pratique du basket ball. Ils participent régulièrement aux événements proposés par le comité de basket creusois.



**U9-U11 : ENCADRÉS PAR CLOTILDE ET FRED :
LUCAS, RAPHAËL, STESSY, YAËL, LÉO, EWEN,
CHLOË, CLÉMENT, NOLAN, ADÈLE, MARGAUX,
MAËLIE, PAUL, LOUIS J, DORIAN ET LOUIS C.**

Une jeune équipe avec une belle entente et beaucoup de progrès depuis la saison dernière. Ils terminent 4ème de la poule A en 2ème phase. Bravo à eux pour leur engagement !

**U15 F : ENCADRÉES PAR AMÉLIE ET CÉCILE : ROSE,
CLOË, NAIARA, YAËLLE, LÉNAÏS, KALYANA,
MARGOT, AMBRE, PRAISE ET LÉA.**

Une équipe pleine de potentiel qui a évolué en championnat inter départemental et a obtenu la 7ème place. Qualifiées aux Play Off, elles sont obligées de déclarer forfait à cause d'un manque d'effectif. Elles sont vice-championnes de Creuse, après une finale de coupe bien disputée !

**U18 1 M : ENCADRÉS PAR PHILO ET YANNICK :
YANIS, NOA, KYLLIAN, RYAN, RAYHANN,
TRISTAN, CORENTIN, EMILE, MAËL ET ELYJAH.**

Une équipe toujours pleine de promesses qui évolue en championnat inter départemental. Ils terminent à la 4ème place. Ils gagnent la finale de Coupe de Creuse et restent invaincus sur le territoire creusois depuis 5 ans !

**SG : ENCADRÉS PAR PHILO : PHILO, YANNICK,
OLIVE, OLIVIER, RYAN, RÉMI, PIERRE, HUGO,
JÉRÔME, SÉBASTIEN, BENJAMIN, EDOUARD,
JULIEN, MATHIEU ET ALEXIS.**

Une équipe en constante évolution avec de nouveaux joueurs qui progressent. Ils obtiennent la 6ème place du championnat régulier puis la 3ème place de leur poule en 2ème phase. Ils sont qualifiés pour la finale de Challenge qui aura lieu le 6 juin prochain à Chambon sur Voueize.

**U15 M : ENCADRÉS PAR OLIVIER ET JENNIFER :
NATHAN, MATHIS, MAXIME, MÉDINE, MANOË,
LOUKA, NOAH, MÉZIANE, AUGUSTIN, ARTHUR
ET ELOUAN.**

Une saison bien compliquée pour cette équipe, avec 2 forfaits, qui termine à la dernière place de la poule B du championnat départemental. Une poule en dessous aurait été plus appropriée pour le groupe qui n'a cependant pas cessé de se battre. On ne baisse pas les bras et on continue de travailler !!!

**U18 2 M : ENCADRÉS PAR OLIVE ET SÉBASTIEN :
ELLIOT, CLÉMENT M, CLÉMENT J, CÉLIAN, EMILIO,
THOMAS, YOUNG, ALBAN ET THÉO.**

Un petit groupe de jeunes qui évolue ensemble depuis deux saisons maintenant. Ils gagnent en confiance et en qualité de jeu et terminent 7ème de la poule D du championnat départemental.

**SF : ENCADRÉES PAR PHILO ET PIERRE : CLAIRE,
ELODIE, MÉLISSA, AMANDINE, MARION, LÉANA,
MAËLISSE, AMÉLIE, JADE, JENNIFER ET VIRGINIE.**

Une équipe qui a démarré sur les chapeaux de roue en s'assurant la 1ère place de championnat pendant quelques semaines sur la 1ère phase, puis un manque d'effectif, des départs et arrivées, et des blessures mettent à mal l'effectif qui a du mal à rebondir. Elles terminent à la 3ème place de la 2ème poule. La bonne humeur est néanmoins au rendez-vous !

Nous remercions la Mairie de Bonnat pour la qualité de nos échanges, leur soutien et le prêt du minibus qui nous facilite grandement nos déplacements en Haute Vienne.

Nous remercions la Communauté de Commune pour la gestion du complexe sportif de Bonnat. Nous remercions le Comité de basket de la Creuse pour sa disponibilité et sa prévenance lors des manifestations sportives.

**MERCI À TOUS !
VICTOIRE OU DÉFAITE, ON FERA LA FÊTE !**



**DE BELLES SURPRISES À VENIR
... RESTEZ BRANCHÉS !**

✉ SSBB23220@GMAIL.COM

📌 [SS BASKETBALL](#)

📷 [SS_BONNAT_BASKETBALL](#)

🌐 WWW.SSBB23220.WIXSITE.COM/BASKETBALL

VIE ASSOCIATIVE



À la source

Une nouvelle domiciliation sur la Commune !

L'association « À la source » a été créée à Champsanglard en 2020 par un collectif de consommateurs et de producteurs. Elle a pour but de créer du lien, soutenir les productions locales, promouvoir une démarche économiquement et socialement équitable, et de contribuer au développement d'une agriculture paysanne respectueuse de l'environnement et du bien-être animal.

Depuis cette année, elle est désormais domiciliée sur la commune de Bonnat. Le nombre d'adhérents est en constante augmentation, ce qui témoigne de l'intérêt des habitants de la commune et des environs pour le concept. Cela illustre également le soutien précieux du tiers-lieu Le Chai, dont la visibilité et le réseau contribuent à notre développement.

Les commandes se passent sur la plateforme **CAGETTE.NET**, du dimanche au mardi, la distribution se fait le jeudi qui suit de 18h à 19h au Chai à Bonnat. Il n'y aucune obligation d'achat, et l'association ne prend aucune marge sur les produits. Le roulement est d'une distribution tous les 15 jours. Les producteurs vous proposent pain, fougasse, farine, œufs, produits laitiers, produits de la ruche, viande de porc de cul noir, légumes de saison, plants, confitures, chutney, divers biscuits, tisanes, fromage de chèvre, café ...

SOYEZ CURIEUX, ALLEZ FAIRE UN SAUT SUR LE SITE
➔ [HTTPS://APP.CAGETTE.NET/GROUP/8432](https://app.cagette.net/group/8432)

**ET SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE L'ASSOCIATION
ET DES PRODUCTEURS SUR FACEBOOK.
NOUS PROPOSONS QUELQUES DISTRIBUTIONS
FESTIVES, OUVERTES À TOUS !**



RENSEIGNEMENTS : 06.50.60.02.84
➔ ALASOURCE@LAVACHE.COM

Secours catholique



Des remises durant tout l'été

Depuis le passage de l'hiver au printemps, le secours catholique a mis en place des ventes avec des remises pendant tout l'été. Nous aurons des promos sur le stock de vêtements, nous remercions nos donateurs et notre clientèle pour leur fidélité.

**NOS HEURES D'OUVERTURE SONT TOUJOURS
LES MERCREDI ET SAMEDI APRÈS-MIDI
DE 14 HEURES À 18 HEURES.**

**TOUS LES BÉNÉVOLES DU SECOURS CATHOLIQUE
VOUS SOUHAITENT UN TRÈS BEL ÉTÉ.**
Et n'oubliez pas la brocante qui se situe près de l'église.



Jeux M'Creuse

Bonnat en jeux : une deuxième édition pleine de surprises !

Après le succès de la première édition du festival Bonnat en jeux en novembre dernier, l'association bonnachonne Jeux m'Creuse et sa trentaine de bénévoles est en pleine préparation de la nouvelle édition qui se déroulera le samedi 7 novembre 2026 à Bonnat.

Le festival Bonnat en jeux revient cette année avec de nombreuses nouveautés. À cette occasion, la salle des fêtes de Bonnat se transformera en véritable temple du jeu pour toute la famille : jeux d'ambiance, de stratégie, pour petits et grands... Ici, le public pourra jouer librement et gratuitement sur place à des dizaines de jeux. Les plus créatifs pourront également participer à la création d'une fresque participative en petites briques de construction colorées, animée par l'association partenaire Freelug. Un tournoi de jeu complètera cette programmation et permettra aux joueurs amateurs ou initiés de concourir et remporter des lots !

Une bourse de jeux de société d'occasion sera aussi mise en place. Elle sera accessible tout au long du festival permettant ainsi aux plus organisés de préparer leurs achats pour les fêtes de Noël à petits prix ! Les plus audacieux pourront aussi mener l'enquête dans les rues de Bonnat et tenter de résoudre un grand mystère en participant au jeu de piste La Bonna'venture. Tout est prévu pour le confort des joueurs puisqu'un espace de restauration rapide sera mis en place à la salle polyvalente pendant toute la durée du festival.

Cette année l'association Jeux m'Creuse souhaite impliquer davantage le tissu associatif local dans la programmation de cette édition pour animer encore plus le bourg de Bonnat. Nul doute que de nombreuses autres surprises ponctueront cette journée de fête pour le plus grand plaisir des joueurs !

CONTACT PRESSE
Association Jeux m'Creuse . jeuxmcreuse@gmail.com



Bonnat en jeux - 2^e édition,
le samedi 7 novembre 2026
de 14h à 2h du matin, accès
libre et gratuit.

**Buvette, petite
restauration sur place et
espace bourse de jeux
d'occasion**

Espèces et carte bancaire
acceptées. Information :
jeuxmcreuse@gmail.com

**Parking gratuit à proximité de la salle
polyvalente. Détails du programme des
animations à retrouver sur le site internet de
l'association Jeux M' Creuse (www.jeuxmcreuse.fr)
et sur @ & (@JeuxM'Creuse).**

À PROPOS DE JEUX M'CREUSE

Jeux m'Creuse est une association de Loi-1901 située au nord du département de la Creuse à Bonnat. Elle regroupe plus d'une trentaine de bénévoles issus de tout le département. Elle organise de nombreuses animations tout au long de l'année à Bonnat et à Châtelus-Malvaleix sous forme de soirées de jeux de société. Elle est aussi à l'origine du festival de jeux de société de Bonnat, premier du genre sur la communauté de communes des Portes de la Creuse en Marche.

Comité des fêtes

Des manifestations tout au long de l'année

Le 7 mars 2026 le Comité des Fêtes a organisé son traditionnel repas dansant au profit de la ligue contre le cancer, nous avons eu beaucoup moins de convives que les années précédentes. Nous remercions les personnes qui étaient présentes et tous les bénévoles qui se mobilisent chaque année pour cette cause si importante.

Cette année à Pâques la traditionnelle fête de la grenouille s'est déroulée sous un soleil éclatant, dès 6 heures de nombreux exposants et brocanteurs se sont installés sur la place du foirail pour notre vide-greniers. Dès 10 heures nos mascottes ont fait leur tour et ont régalié les gourmands en distribuant des bonbons aux petits comme aux grands.

Les forains étaient au rendez-vous pour le plus grand plaisir de tous et dès 15 heures les petites grenouillettes bien maquillées étaient prêtes pour défiler avec nos petits chars décorés, nos grenouilles et nos mascottes.

La banda de Bonnat-Bussière et le club mobile de Dun le Palestel les accompagnaient et nous les remercions vivement. Nous avons vendu beaucoup de cuisses de grenouilles sur place et à emporter, midi et soir, encore merci aux amateurs.

Nous avons pu faire notre Assemblée Générale avec un peu de retard suite aux élections



La Banda Bonnat Bussière-Dunoise



La banda BDB prépare une saison pleine de promesses

Durant la pause hivernale, les musiciens de la banda BDB ont repris le chemin des répétitions avec enthousiasme et détermination. Cet hiver a été l'occasion pour le groupe de travailler de nouveaux morceaux et d'étoffer son répertoire afin de proposer des prestations toujours plus festives et dynamiques au public tout au long de la saison. Comme le veut la tradition, la saison a débuté à Bonnat avec l'incontournable fête de la grenouille, un rendez-vous convivial et populaire auquel la banda est très attachée. Ce premier événement donnera le ton d'une année qui s'annonce riche en animations, en rencontres et en émotions.

Parmi les nouveautés de cette année, la banda a innové avec l'organisation d'une soirée bodega le 18 avril à Chéniers. Cet événement a permis de réunir musique, convivialité et esprit festif dans une ambiance chaleureuse fidèle à l'identité du groupe. Une belle occasion pour les habitants et les amateurs de bandas de partager un moment de fête autour des musiciens de la BDB et de nos amis de la Lyre Txarena de la Vienne.

La saison 2026 s'annonce donc particulièrement intense pour la BDB, avec de nombreux rendez-vous et de beaux projets en perspective, dont la 5ème édition de « festiv'Banda » le 4 juillet 2026.



Mais au-delà des prestations et des festivités, la banda souhaite également poursuivre une mission essentielle : transmettre aux futures générations le goût de la musique, du partage et de la vie collective. C'est pourquoi, nous sommes très fiers de nos BB BDB que nous mettons à l'honneur chaque fois que l'occasion se présente.

En mai, quelques membres de la fanfare, accompagnés par les BB BDB ont présentés aux enfants du centre de loisirs de la communauté de communes « les portes de la Creuse en Marche » à Châtelus-Malvaleix, les formations musicales proposées à Bonnat. Les enfants ont également pu tester les instruments sous l'œil bienveillant de nos musiciens et musiciennes.

Plus qu'une simple fanfare, la BDB entend continuer à faire vivre un véritable esprit de famille où passion musicale et convivialité se transmettent au fil des années et des générations.



municipales, la Présidente Madame PILAT Hélène a fait le bilan moral et a présenté le calendrier des différentes manifestations pour l'année, nous continuons à faire vivre le comité des fêtes avec beaucoup de sérieux et dynamisme et remercions tous nos fidèles convives.

La prochaine manifestation aura lieu le samedi 5 septembre avec un repas dansant et feu d'artifice si la météo le permet, et dimanche 6 septembre avec un vide-greniers GRATUIT et la cavalcade en après-midi.

Bien sûr pour rappel, nous continuons à assurer les séances de cinéma.

**Encore merci beaucoup à tous.
La Présidente du comité des fêtes.**



VIE ASSOCIATIVE

Les Anciens Combattants

Commémoration du 8 mai à Bonnat.

La cérémonie commémorative du 8 mai s'est déroulée sous une météo clémente au monument aux morts de Bonnat.

De nombreux habitants, élus, anciens combattants et enfants se sont réunis pour rendre hommage à celles et ceux qui ont combattu pour la liberté.

À l'issue de la cérémonie, les participants ont partagé un verre de l'amitié à la mairie, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Certains ont ensuite prolongé ce moment de partage autour d'un excellent repas. Vers 15 heures, nous avons eu le plaisir d'assister à la répétition publique en plein air de la fanfare de Bonnat, sous les arbres de la place, offrant un agréable moment musical apprécié de tous.

Nous adressons nos sincères remerciements aux sapeurs-pompiers, aux musiciens ainsi qu'aux enfants pour leur présence et leur participation à cette belle journée de mémoire et de convivialité.

Par ailleurs, nous sommes à la recherche de porte-drapeaux afin de perpétuer le devoir de mémoire lors des cérémonies patriotiques. Les personnes intéressées peuvent prendre contact au 06 66 80 23 81 ou au 05 55 62 17 13.



MERCI À TOUS POUR VOTRE ENGAGEMENT ET VOTRE FIDÉLITÉ À CES RENDEZ-VOUS DE MÉMOIRE.



Amicale des sapeurs-pompiers

Le samedi 20 juin 2026,

le centre de secours de Bonnat a organisé avec son amicale le 77ème congrès départemental des sapeurs-pompiers de la Creuse jumelé avec le 36ème rassemblement des anciens sapeurs-pompiers et la journée nationale des sapeurs-pompiers de France.

Cet événement a été le fruit de 9 mois de préparation. Il n'avait pas eu lieu à Bonnat depuis 36 ans ! Ce fut un réel succès, de nombreux participants et visiteurs sur la journée. La chaleur présente ce 20 juin ne nous a pas permis de réaliser les 3 manœuvres prévues, une seule a été possible. Après la cérémonie officielle en présence de M. le Préfet de la Creuse, une vingtaine de véhicules venue de tout le département a défilé le matin avec les drapeaux des 29 centres de secours, des troupes à pied, l'ensemble escorté par la batterie fanfare des sapeurs-pompiers de Boussac. La musique officielle des sapeurs-pompiers de la Creuse a été jouée par une quarantaine d'enfants de la classe "orchestre à l'école" du collège de Parsac.

Après les discours, un vin d'honneur a été servi à la salle des fêtes suivi d'un repas au boulodrome où 250

personnes se sont retrouvées. La soirée s'est prolongée par une manœuvre du "Team Secours Routier 87" regroupant des sapeurs-pompiers challenger qui concourent au championnat de France. Enfin, pour clôturer cette belle journée, un bal populaire s'est tenu sur le stade, animé par un DJ. Nous remercions chaleureusement tous nos sponsors, les partenaires publics et privés qui nous ont aidé pour la réalisation de cette journée.



Les sapeurs-pompiers

DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE : UN ENGAGEMENT UTILE ET ACCESSIBLE.

Chaque jour, des femmes et des hommes choisissent de donner de leur temps pour protéger, secourir et aider les autres. Ils sont étudiants, salariés, artisans, parents, retraités... et ont un point commun :



L'ENVIE DE S'ENGAGER AU SERVICE DE LA POPULATION.



QUI PEUT DEVENIR SAPEUR-POMPIER ?

Le recrutement est ouvert à toute personne motivée souhaitant investir de son temps libre pour les autres. Les conditions d'engagements sont : être âgé de 16 ans minimum, 60 ans maximum, résider ou travailler à moins de 10 min du centre de secours, avoir une bonne condition physique, avoir un casier judiciaire vierge et faire preuve de motivation. Aucun diplôme particulier n'est demandé.

Votre centre de secours recrute !!



UN ENGAGEMENT AU CŒUR DE LA VIE LOCALE :

Un sapeur-pompier volontaire participe aux missions de secours à personnes (80% des interventions), de lutte contre les incendies, d'accidents de la route, de protection de biens et de l'environnement. C'est un acteur essentiel de la sécurité civile et de la solidarité de proximité. Être volontaire c'est porter assistance aux personnes en difficulté, participer à la vie de la caserne, travailler en équipe, se former régulièrement, représenter l'institution lors d'événements nationaux ou locaux, vivre des expériences fortes.

UNE FORMATION ENCADRÉE ET ADAPTÉE :

Lors de votre engagement, vous pourrez choisir entre deux options, engagement toutes missions ou interventions secours à personne uniquement.

Dès votre incorporation, vous bénéficiez d'une formation progressive pour apprendre les gestes de secours, les techniques de lutte contre les incendies et les interventions de protection des biens et de l'environnement.

Vous serez accompagné tout au long de votre cursus de formations, par des professionnels et volontaires expérimentés.

POURQUOI DEVENIR SAPEURS-POMPIERS ?



ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES RECONNUES DE TOUS



SE RENDRE UTILE



VIVRE UNE AVENTURE HUMAINE UNIQUE



PARTICIPER ACTIVEMENT À LA PROTECTION DE SA COMMUNE ET DE SES HABITANTS



FAITES COMME SANDRINE, CYRIL ET ALEXIS, REJOIGNEZ-NOUS !!!

Si vous êtes intéressé, passez-nous voir au centre de secours (29 rue grande à Bonnat) ou contactez-nous !!

📍 CENTRE DE SECOURS DE BONNAT
✉ AMICALEPBNAT@GMAIL.COM
05 55 41 18 05



INFOS PRATIQUES

Evolis 23

Je peux amener mes équipements sportifs hors d'usage en déchèteries pour qu'ils soient revalorisés !

QUELS SONT LES ARTICLES DE SPORTS ET LOISIRS CONCERNÉS ?

Les articles de sport désignent tous types d'articles non électriques, permettant de pratiquer une activité sportive, tels que notamment :

- Les articles à roues (vélos, trottinettes, pneus et pièces détachées, protections et accessoires...);
- Les machines et matériel de fitness et musculation (tapis, haltères, appareils de musculation, ...);
- Les articles de sports et loisir nautique (palmes, tubas, masques, combinaisons, cannes et fil de pêche, planches de surf ou à voile, paddles, ...);
- Les protections (casques, cordes, mousquetons, ...);



- Les articles de sports de glisse (skis, bâtons et chaussures de ski, patins à glace, luge, ...);
- Les articles de sports extérieurs (matériel de camping, arc et flèches, trampoline, boules de pétanque, piolets d'escalade, clubs de golf ...);
- Les articles d'équitation (bombe, selle, cravache, mors, ...);
- Les articles de sports de raquette (raquette, balle, ballon, tables de tennis de table);
- Les articles de chasse et tir (cible, cartouchière, casque anti-bruit, gibecière...)

QUE FAIRE DE CES ARTICLES ?

Cassés ou hors d'état : ils peuvent être amenés en déchèteries ou dans certains magasins vendant ces produits (selon conditions applicables*). Des zones dédiées ont été aménagées dans chaque déchèterie d'Evolis 23. Ils seront ensuite confiés à l'éco-organisme Ecologic pour être recyclés ou valorisés énergétiquement.

S'ils sont encore fonctionnels : pensez à la revente ou au don au lieu de jeter ! Vous pouvez aussi les déposer dans les caissons ressourceries sur les déchèteries. Plutôt qu'être enfouis, ces articles sont dorénavant revalorisés ! Points de collecte pour vos déchets EEE, ASL, ABJTh : <https://cartographie.ecologic-france.com/>

ET ENSUITE, QUE DEVIENNENT-ILS ?

Les équipements collectés sont en priorité réemployés, afin d'éviter au maximum la production de déchets.

Quand le réemploi n'est pas possible, les matières premières sont récupérées et revalorisées.

Quant aux matières recyclables, celles-ci sont traitées de manière sécurisée et valorisées en énergie.

BON ÉTAT OU RÉPARABLE
DONNÉ / RÉPARÉ / REVENDU PAR LES ASSOCIATIONS

TROP USÉ OU HORS D'USAGE
VALORISATION ÉNERGETIQUE
RECYCLÉ QUAND C'EST POSSIBLE

ET ENSUITE, QUE DEVIENNENT-ILS ?

En 2025, 4 tonnes d'ASL ont été collectées à la déchèterie de Dun le Palestel. Un beau défi à relever sur les autres déchèteries !



Départs et arrivées sur la Commune

Vous partez d'un logement situé sur la Commune de Bonnat ?

Pensez à le signaler en Mairie, pour des raisons pratiques, veuillez nous donner le numéro du compteur d'eau de votre logement.

Vous arrivez sur la Commune ?

Merci de vous présenter en Mairie, nous pourrions vous donner le livret d'accueil du nouvel arrivant et également les coordonnées des référents accueil. Pensez également à vous inscrire sur les listes électorales dès votre arrivée afin de pouvoir voter aux prochains scrutins (selon votre date d'arrivée).



Inscription sur les listes électorales

Vous avez emménagé sur Bonnat, ou vous avez déménagé à l'intérieur de la Commune, vous devez informer la mairie de votre nouvelle adresse.

Les jeunes qui ont atteint l'âge de 18 ans sont automatiquement inscrits sur les listes électorales de la commune du lieu où ils ont accompli les formalités de recensement à 16 ans. En cas de déménagement depuis cette formalité, il est nécessaire de s'inscrire sur les listes électorales de la nouvelle commune de domicile.



Chaque électeur peut consulter sa situation et vérifier sa commune de vote, sur internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

L'inscription sur les listes électorales peut s'effectuer tout au long de l'année en mairie ou en ligne ; <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Cependant pour pouvoir voter lors d'une élection, il faut faire cette démarche **au plus tard le 6ème vendredi précédent le 1er tour du scrutin.**

Pièces à fournir pour s'inscrire sur les listes électorales ou signaler son changement d'adresse :

- Cerfa n°12669*02 (citoyens français) ou cerfa n°12670*02 et/ou n°12671*02 (citoyens européens)
- Une pièce d'identité en cours de validité
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois

Recensement Militaire

Tout jeune Français doit se faire recenser. Il doit le faire entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).



Il doit se rendre à la mairie de son domicile avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille
- Justificatif de domicile

Le jeune Français de 16 ans, s'il ne se fait pas recenser :

- Ne sera pas convoqué à la JDC et ne pourra pas y participer,
- Ne pourra pas s'inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, baccalauréat, ...) avant l'âge de 25 ans,
- Ne pourra pas être inscrit d'office sur les listes électorales à 18 ans.

MEMENTO

URGENCES :

S.A.M.U. : 15

Police secours ou Gendarmerie : 17

Pompiers : 18 (POSTE FIXE) 112 (PORTABLE)

Appels d'urgence pour sourds et malentendants : 114

Médecin de garde : 05 55 41 82 02 ou WWW.ALLO.MEDECINS.FR/23-CREUSE/

Pharmacie de garde : 32 37 ou WWW.3237.FR

Chirurgien-dentiste de garde : 15 ou WWW.ALLO-MEDECINS.FR/23-CREUSE/

Centre antipoison : 05 61 77 74 47

Enfants disparus : 116000



DÉPANNAGE :

ÉNEDIS : 09 72 67 50 23

G.R.D.F. : 0 800 47 33 33

SAUR : 05 87 23 10 09

INFO SERVICE :

Mairie : 05 55 62 10 38

Maison France Services : 05 55 62 85 04

Médiathèque « Mille Pages » : 05 55 81 09 66

Garderie : 05 55 62 17 28

École maternelle : 05 55 81 20 95

École élémentaire : 05 55 62 17 28

Collège : 05 55 62 12 94

SIAEP Vallée de la Creuse : 05 55 80 01 70

Pôle Santé Médecin : 05.55.02.82.90

Pôle Santé Dentiste : 05.55.80.38.29

La Poste : 36 31



AIDE À DOMICILE :

ALIAD UNA : 05 55 62 80 72

Service de Soins À Domicile : 05 55 80 84 51

EXPRESSION POLITIQUE

BONNAT “ Autrement ”

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens ;

L'espace qui nous est légalement réservé dans cette édition du Bulletin Municipal nous permet de vous adresser nos plus sincères remerciements pour la confiance, le soutien et les voix que vous nous avez accordés à l'occasion de l'élection municipale du 15 Mars dernier.

Les suffrages que vous avez apportés à notre liste et l'écart infime de 9 voix qui nous a séparé de la liste concurrente montrent combien notre démarche a trouvé un véritable écho auprès de la quasi-majorité d'entre vous, exprimant ainsi un souhait de changement.

Malgré cette petite différence, l'attribution des sièges défini par le Code Electoral National n'a pas permis une représentation équilibrée des électrices et électeurs. Au regard de ce résultat, et afin de corriger ce déséquilibre, nous aurions espéré que quelques postes de responsabilités nous soient confiés dans un esprit de rassemblement et de respect de toutes les sensibilités exprimées dans les urnes.

Nous constatons avec regret que cela n'a pas été le cas. Aucune ni aucun d'entre nous n'a été proposé pour une fonction d'adjoint au Maire ou pour prendre la responsabilité d'une (ou plusieurs) Commission Municipale. De plus, aucune place ne nous a été réservée pour représenter la Commune en tant que titulaire ou suppléant dans l'un ou l'autre des 15 organismes extérieurs (Syndicat à

Vocation Unique des Ecoles, Syndicat des Energies de la Creuse, Evolis 23, Collège, Association pour le Développement du Pays de Bonnat, Correspondant Défense... etc...).

Malgré cette absence d'ouverture, notre engagement reste entier. Nous serons toujours présents, disponibles et attentifs pour recueillir et défendre les attentes que vous ne manquerez pas de nous exprimer.



LES ÉLUS DE LA LISTE BONNAT « AUTREMENT »
CÉLINE DARVENNE, NATHALIE CHAVET,
JEAN-PAUL WOOD



**NOUS DEMEURONS À VOTRE ÉCOUTE AVEC LA
VOLONTÉ DE TRAVAILLER AVEC SÉRIEUX ET
DÉTERMINATION POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET LE
BIEN DE NOTRE COMMUNE.**



AGENDA DES MANIFESTATIONS

2nd semestre 2026

AOUT

SAMEDI 08 AOÛT

CONCERT «ÉCLATS DE VOIX »

AVEC LE PARIS SYMPHONIQUE ORCHESTRA À 20H30

Château de Beauvais

MERCREDI 12 AOÛT

CINÉMA 20H30 / SALLE DES FÊTES

Ciné plus en Limousin 05 55 52 85 82

SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 AOÛT

MORNAY FESTIVAL / CHÂTEAU DE MORNAY

mornayfestival@gmail.com / 06 64 36 21 47

LUNDI 31 AOÛT

DON DU SANG / SALLE DES FÊTES

Etablissement français du sang : 05.55.52.08.13

15h à 19h avec prise de RDV sur dondesang.efs.sante.f

SEPTEMBRE

MARDI 1ER SEPTEMBRE

FOIRE PRIMÉE

CHAMP DE FOIRE . COMITÉ DE FOIRE PRIMÉE

M. Alain LANGLOIS / 06 66 68 58 99

SAMEDI 05 ET DIMANCHE 06 SEPTEMBRE

FÊTE PATRONALE SAINT-SYLVAIN

REPAS DANSANT À LA SALLE DES FÊTES (samedi soir)

BROCANTE (dimanche)

Comité des fêtes

Mme Hélène PILAT

05 55 62 17 42 / bonnatcomite023@gmail.com

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

CONCOURS DE TAROT / SALLE DES FÊTES

Les Amis du Tarot

Mme Aurélie BOUTINON / 06 21 87 48 71

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

THÉÂTRE/ SALLE DES FÊTES

Comité des fêtes

Mme Hélène PILAT / 05 55 62 17 42

bonnatcomite023@gmail.com

MERCREDI 23 SEPTEMBRE

CINÉMA 15H00 & 20H30

SALLE DES FÊTES

Ciné plus en Limousin / 05 55 52 85 82

OCTOBRE

SAMEDI 03 OCTOBRE

REPAS DANSANT

SALLE DES FÊTES

Racing 23

06 62 52 09 98 / assoracing23@gmail.com

MERCREDI 14 OCTOBRE

CINÉMA 15H00 & 20H30

SALLE DES FÊTES

Ciné plus en Limousin

05 55 52 85 82

SAMEDI 24 OCTOBRE

LOTO OU REPAS DU BASKET

SALLE DES FÊTES

SSB Basket : Mme Amélie NOVAIS DA SILVA

06 59 55 93 18 / ssbb23220@gmail.com

MERCREDI 28 OCTOBRE

CINÉMA 15H00 & 20H30

SALLE DES FÊTES

Ciné plus en Limousin

05 55 52 85 82

NOVEMBRE

SAMEDI 07 NOVEMBRE

FESTIVAL « JEUX DE SOCIÉTÉ »

EN JOURNÉE ET EN SOIRÉE / SALLE DES FÊTES

Jeux M'Creuse

Mme Alexandra MARIN-GABAUDE

jeuxmcreuse@gmail.com

MERCREDI 11 NOVEMBRE

CINÉMA 20H30 / SALLE DES FÊTES

Ciné plus en Limousin

05 55 52 85 82

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 NOVEMBRE

VIDE TA CHAMBRE / SALLE DES FÊTES

Association Scolaire de l'École Maternelle

05 55 81 20 95 / asembonnat@gmail.com

MERCREDI 28 OCTOBRE

CINÉMA 15H00 & 20H30 / SALLE DES FÊTES

Ciné plus en Limousin / 05 55 52 85 82

DIMANCHE 29 NOVEMBRE

MARCHÉ DE L'AVENT / COMITÉ DES FÊTES

Mme Hélène PILAT

05 55 62 17 42 / bonnatcomite023@gmail.com

DÉCEMBRE

SAMEDI 05 DÉCEMBRE

BAL DES POMPIERS

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

M. Philippe GAINE / amicalespbonnat@gmail.com

MERCREDI 09 DÉCEMBRE

CINÉMA 20H30

SALLE DES FÊTES

Ciné plus en Limousin 05 55 52 85 82

